

20
23

rapport d'activité



**AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD**

sommaire

p.05 —
ÉDITO

p.06 —
TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

p.12 —
ÉQUIPE ET ORGANISATION

p.18 —
BUDGET ET TEMPS DE TRAVAIL

p.22 —
CENTRE DE RESSOURCES

p.28 —
OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE

p.34 —
APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

p.38 —
PLANIFICATION TERRITORIALE

p.42 —
ÉTUDES URBAINES

p.52 —
ACTIVITÉS CONTRACTUELLES

p.54 —
LIVRABLES

p.56 —
GLOSSAIRE



Face à l'enchaînement de crises, la multiplication des obligations pour nos collectivités, la complexité croissante des solutions à imaginer, l'ADU représente un outil mutualisé d'ingénierie et de conseil local en aménagement que nous devons soutenir unanimement. Ce rapport d'activité vient clôturer un cycle d'orientations triennales pour la période 2021 à 2023. Sa lecture vous permettra de mesurer la contribution essentielle de l'ADU pour ses membres, dans un contexte de responsabilité collective face à de profondes mutations sociétales et environnementales.

Je rappellerai dans ce préambule quelques actions principales conduites durant la période qui s'achève sur les 4 orientations de travail que nous avons fixées en Assemblée Générale.

La montée en puissance des observatoires devient effective sur des sujets essentiels et pour certains désormais inscrits dans la loi. Ils deviennent de véritables outils de suivi de nos politiques sur les questions du logement, de la consommation foncière ou encore de la santé. Ils sont également de précieux outils d'aide à la décision ayant permis, en conventionnement avec l'Etat, de mettre l'ingénierie de l'ADU au profit d'un accompagnement au recyclage de 9 friches du territoire de Pays de Montbéliard Agglomération.

SRADDET, SCoT, PLU(i), PLH, PCAET... sont autant de documents cadres de la planification qui ont été renouvelés ou sont en voie de l'être.

De nombreux partenaires s'appuient sur l'expertise de l'ADU en matière de planification, de la Région aux communes, que ce soit en maîtrise d'œuvre ou en conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage. Les communes pourront continuer à s'appuyer sur l'ADU pour assurer la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec ces documents cadres et définir les projets permettant leur mise en œuvre.

L'engagement d'une réflexion interne stratégique sur les enjeux de sobriété foncière, de nature en ville et de transition énergétique... qui sont aujourd'hui au cœur de nos débats et projets actuels, nous permet de profiter de nouvelles expertises incontournables. Je citerai les travaux sur les îlots de fraîcheur et l'accompagnement à la définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Et je n'oublie pas dans ce bref bilan toute l'ingénierie apportée dans les démarches de revitalisation de centres et de reconversion de friches, que ce soit par le renouvellement d'une stratégie urbaine intégrée du Nord Franche-Comté ou au travers de conventions (ORT, PVD, C2R...), d'appels à projets nationaux (Développeur de Ville Durable, NPNRU, Ecopolis...) ou d'animation de réseaux d'acteurs.

Ce bilan extrêmement positif témoigne de l'importance de notre association dans le paysage de l'urbanisme. Il ne doit cependant pas masquer l'apparition d'une fragilité financière. Le bilan comptable 2023 sera en effet le premier depuis 2016 caractérisé par un déficit. Nous pouvons l'absorber sereinement grâce aux efforts réalisés chaque année pour reconstituer une trésorerie. Mais l'augmentation du coût de la vie et le recours permanent à des emplois temporaires pour répondre aux demandes nous invitent dès à présent à réfléchir à la revalorisation des subventions accordées à notre outil, restées stables depuis 2016.

Philippe GAUTIER - Président

Territoire et gouvernance

Depuis 1990...

L'ADU est une association créée en 1990. Elle offre à ses adhérents un espace d'échanges, de veille et d'expertise sur les questions liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Forte de son ancrage local, de son expertise terrain et de son statut associatif, elle accompagne au quotidien ses adhérents dans la définition des politiques publiques et projets de demain, dans un intérêt général d'amélioration du cadre de vie de chacun.



1 L'Agence
recueille, crée, traite, analyse et projette des données pour objectiver les débats sur les choix de développement et d'aménagement.



2 L'Agence
accompagne ses adhérents dans la définition des documents cadres de la planification territoriale à toutes les échelles.



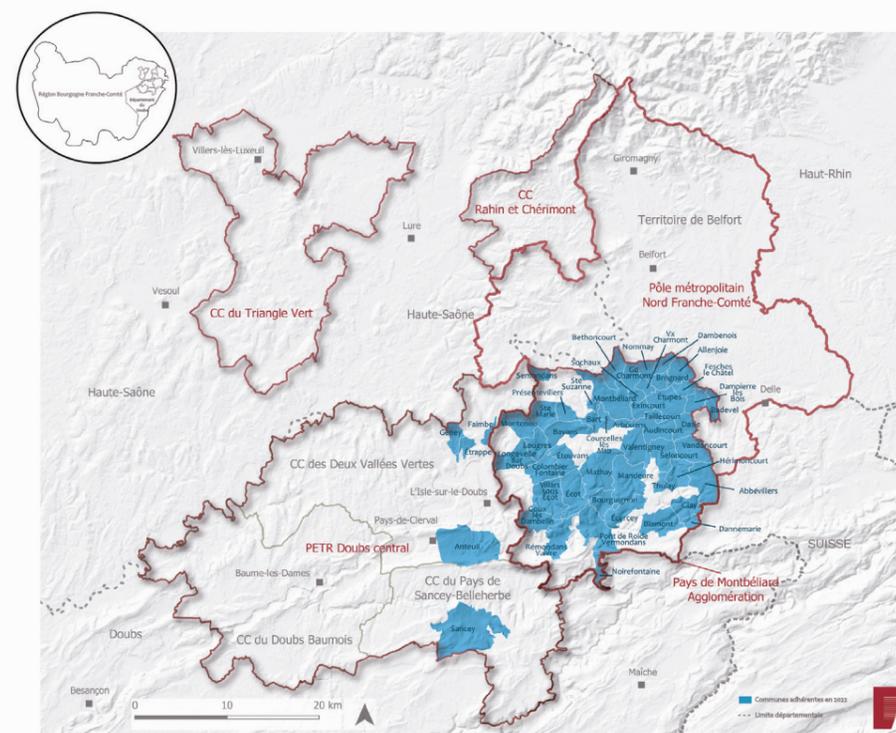
3 L'Agence
prépare les opérations d'aménagement de demain et aide à clarifier les objectifs opérationnels ; elle conçoit les outils de suivi des politiques publiques.



4 L'Agence
fédère les acteurs politiques et techniques, associe les usagers dans les débats pour transmettre une culture des questions urbaines et territoriales.

Territoires d'intervention de l'ADU

Nous sommes heureux de compter de nouvelles communes de PMA dans nos adhérents. Bienvenue aux communes d'Ecot, Goux-lès-Dambelin et Rémondans-Vaivre.



-  1 Communauté d'Agglomération
72 communes | 139 970 habitants
-  1 Pôle métropolitain
196 communes | 302 366 habitants
-  1 Pôle d'Equilibre Territorial Rural
139 communes | 37 289 habitants
-  2 Communautés de communes
Triangle Vert | 42 communes | 11 066 habitants
Rahin et Chérimont | 9 communes | 11782 habitants

362 503
habitants au total

53 communes adhérentes | **130 657** habitants

Autres membres adhérents



Membres associés



Adhérents et instances

Le partenariat de l'ADU est essentiellement composé de toutes les strates de collectivités, de l'Etat à la commune. **En 2023 elle compte 64 membres de droit.**

Des membres associés, impliqués dans les domaines de l'aménagement du territoire, adhèrent par ailleurs à l'ADU. La diversité de ses adhérents lui permet de fédérer autour d'actions communes inscrites dans un programme d'activités annuel dit « partenarial ».



LES MEMBRES DE DROIT

Les membres de droit ont un pouvoir délibérant en Assemblée Générale et prennent part aux votes des décisions prises sur l'administration de l'ADU, son programme d'activités et sa gestion financière.

- . 3 représentations de l'Etat
- . 7 collectivités publiques
- . 1 office public de l'Habitat
- . 2 chambres consulaires
- . 53 communes

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Représentés à l'Assemblée Générale, les membres associés ont une voix consultative. Ils s'impliquent dans la déclinaison opérationnelle des décisions de l'Assemblée Générale.

- . 3 acteurs de l'aménagement
- . 1 acteur foncier
- . 3 acteurs de l'énergie
- . 1 acteur du développement
- . Université
- . Alliance Immobilier

L'Assemblée Générale

Elle approuve les bilans de l'activité, de la gestion et des comptes annuels ainsi que la situation financière et morale de l'association. Elle fixe également le montant des cotisations. Elle se compose de représentants des membres.

Deux Assemblées Générales ordinaires ont été réunies en mars et en juin 2023. Ces assemblées ont été l'occasion d'amorcer un débat sur l'équilibre budgétaire de l'association dans les années à venir, impacté par l'augmentation du coût de la vie et le besoin de consolider son effectif salarié pour répondre à une charge d'activités en croissance.

Le Bureau de l'ADU

Composé de 10 membres représentatifs de l'Assemblée Générale, le Bureau assure, sous la Présidence de Philippe Gautier, l'administration de l'ADU et exécute ses délibérations. Il développe également le partenariat de l'ADU.

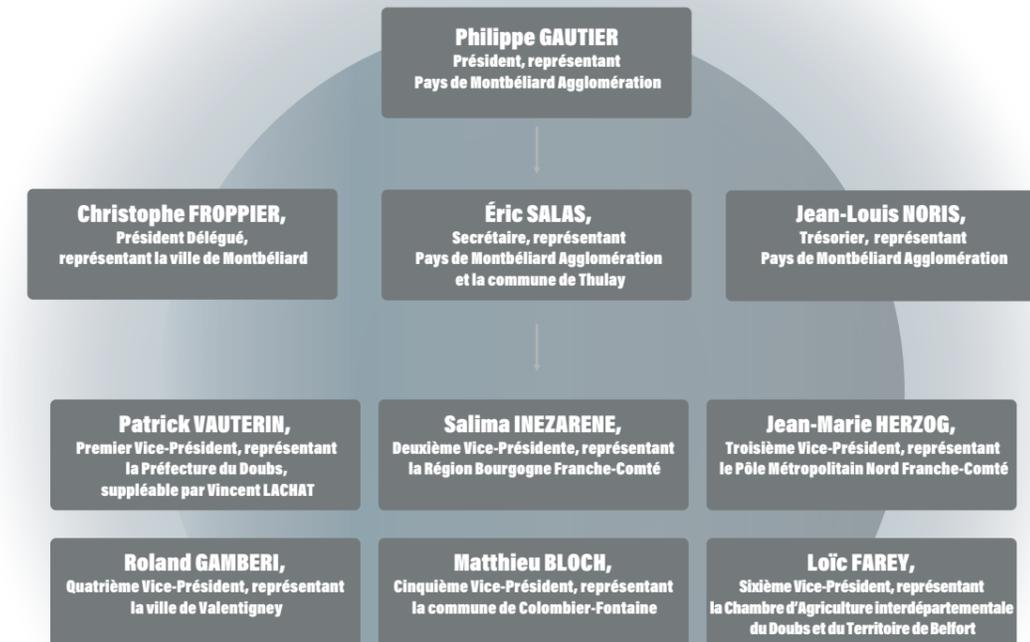
Le Bureau s'est réuni à 4 reprises en 2023.

Ces séances ont conduit à prendre plusieurs orientations stratégiques pour les années à venir et qui seront soumises à l'Assemblée Générale :

— La prise en charge de la mise en compatibilité de 7 PLU avec le SCoT de l'agglomération de Montbéliard, impliquant l'augmentation temporaire de l'effectif salarié,

— L'utilisation de la réserve de trésorerie comme variable d'équilibre budgétaire 2023 et 2024, considérant que cette situation doit rester temporaire au risque d'une mise en péril de l'association,

— La définition de nouvelles orientations triennales pour la période 2024-2026, guidée par un objectif d'accompagner les collectivités dans la définition de politiques publiques de transition écologique.



Les partenaires

L'ADU entretient des relations de coopération avec de nombreux partenaires, sans pour autant qu'ils ne soient membres. Le développement du réseau partenarial technique de l'ADU se poursuit en 2023 afin d'offrir aux adhérents une qualité toujours plus importante

d'informations et d'accompagnement. Pour consolider son partenariat sur les questions de transition écologique, les bases de coopérations durables avec l'Office Régional de la Biodiversité et l'ADEME ont été posées. Sur le sujet de la transition énergétique, le programme d'activités 2023 a été l'occasion de travaux communs avec RTE et Enedis et d'un renouvellement de conventions d'objectifs avec ces acteurs.

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Temps forts de 2023

Signature convention ORT de Ronchamp-Champagney

Région BFC, séminaire technique Régional sur l'économie de Proximité

PVD, workshop étudiants à Ronchamp - Champagney

PMA, présentation du portrait de territoire au nouveau CODEV

DREAL, séminaire Régional eau et aménagement

RDV de l'ADU, échange avec les PPA sur l'interprétation des grandes orientations du volet « économie » du SCoT de PMA

Réseau régional TMA, journée d'animation « la sobriété foncière »

ROSS, échanges sur la rénovation énergétique des logements

Réseau PVD, journée d'animation « la réappropriation du bâti ancien au cœur de l'enjeu de revitalisation des territoires »

ROSS, matinales de l'information sur les enjeux de l'offre de garde d'enfants

Mission nationale de mobilisation du foncier industriel, journée d'accueil en NFC du Préfet Rollon MOUCHEL-BLAISOT

SRADDET BFC, ateliers de concertation, objectifs et règles

Rencontre Nationale « activités économiques et sobriété foncière » animée par le CNFPT et la fédération des SCoT

Journée d'étude, Institut des Hautes Etudes d'Aménagement des Territoires, « planifier le déploiement des énergies renouvelables électriques »

Pôle ENR du Doubs, principales dispositions de la loi APER

Réseau PVD, journée d'animation « la nature en ville : enjeux et leviers dans les projets d'aménagement »

SAGE de l'Allan, commission « ressources quantitatives »

CRHH, Programme Départemental de l'Habitat du Doubs

PMA, commission développement économique, inventaire des ZAE et opportunité d'un observatoire économique

Journée du personnel de l'ADU, séminaire R&D, visite Mattern Lab et PSA Sud

RDV de l'ADU, la surchauffe urbaine dans le Pays de Montbéliard

RDV de l'ADU, voyage d'étude à Uckange, site du Haut Fourneau U4

Signature convention ORT de PMA

RDV de l'ADU, Schéma Régional de Raccordement du Réseau des Energies Renouvelables de BFC

Nouveau CVU de PMA, séminaire intercommunal de lancement, ateliers de travail

CFC 2024, candidature ADU, projets « Et si... » et « Urbex Trip »

Inauguration Living lab des Allières à Vieux-Charmont

CLCT de Haute-Saône, état d'avancement des programmes

Réseau PVD, journée d'animation « la mobilité en milieu rural : un enjeu transversal du développement local »

Rencontre annuelle des architectes et paysagistes conseils de l'Etat en BFC

GRAAC BFC, journée d'échange et de visite dans le territoire de PMA sur les questions de surchauffe urbaine

Pôle ENR du Doubs, les ZAER

44^e rencontres nationales de la FNAU, « No cultures, no futures »

ANRU, revue de projet travaux Gravières-Evoironnes et Petite Hollande

SRADDET, séminaire de travail partenarial économie de proximité

Blamont, journée d'échanges et visites autour du PLU

SRADDET, atelier de concertation, déclinaison régionale de la trajectoire ZAN

Signature convention C2R, commune de Pont-de-Roide Vermondans

CLCT du Doubs, bilan d'avancement des programmes d'Etat

Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental, groupe de travail du « Centre de ressources foncières »

France 2030, dépôt de candidature du NFC

NPNRU, Petite Hollande, démolition des Hexagones, inauguration

Équipe et organisation

L'ADU c'est avant tout une petite équipe,

des personnes très attachées à l'intérêt général, des compétences variées et complémentaires, une ambiance de travail sereine et une qualité d'écoute au service de ses adhérents.

Administration



Philippe GAUTIER
Président



Philippe BOZON
Directeur



Maryline CONCINA
Finances



Marie VUILLEMEY
Assistante de direction

Equipe d'études



Pascal BEAUVERIE
Responsable des études prospectives et de l'observation



Frédéric MONIN-GUENOT
Responsable des études urbaines et de la planification



Magali STANOJEVIC
Assistante équipe d'études



Raphaëlle DEMBOWIAK



Nathaly DEMUTH



Jérôme FAURITE



Nathalie FERNANDEZ



Aymeric GODERE



Lamiyat HAFIZOU



Raphaël HAVAS



Sophie HELLERINGER-KLIPPEL



Maxime HENG



Eglantine HUE



Nicolas JANEX



Cathy KUHN



Antoine LAFOREST



Sophie MOLLARD
(en congé maternité)



José PEREIRA



Samia ROPITAL



Elisabeth SCHMITT



Pierre SERRA



Alexandre SMITH



Sandrine WATEL

Un large spectre de compétences, un fonctionnement en mode projet, un réflexe partenarial

L'équipe regroupe des compétences confirmées dans la plupart des domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Chaque mission est confiée à un pilote qui s'appuie sur les compétences internes nécessaires à sa bonne réalisation. Face à la complexité croissante de la profession, à l'affirmation d'un urbanisme de plus en plus négocié entre partenaires publics et privés, aux difficultés de financement des projets ou encore à la nécessité d'impliquer les citoyens aux choix de demain, l'ADU a développé une culture partenariale du projet et un fonctionnement en réseau.

Cette posture, en phase avec son ADN associatif, permet d'optimiser et mutualiser les énergies présentes dans son partenariat et d'augmenter la qualité de réponse collective apportée aux adhérents. Le travail est partenarial avant d'être « ADUsien » en somme !

Planification
Documentaliste Architecte
Analyse Urbaniste Comptable
Conception Animation
Géomaticien Projeter Paysagiste
Aménagement Observation
Concertation
Prospective Géographe
Informaticien

La force d'un réseau national dynamique et impliqué

L'ADU est membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, la FNAU, qui réunit une cinquantaine d'agences localisées dans la plupart des grandes agglomérations. Fédération très impliquée dans les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international, elle contribue aux débats sur la ville et les territoires. Elle offre aussi aux 1 700 professionnels des agences d'urbanisme des espaces appelés « club de la FNAU » pour échanger leurs expériences, partager des informations dans leurs domaines de métier et contribuer à l'organisation d'événements et de projets collectifs. Ce fonctionnement permet à la fois à l'ADU de partager ses expertises à l'échelle nationale, comme cela a été le cas en 2023 pour l'évaluation nationale du programme de renouvellement urbain, et d'enrichir ses propres pratiques au bénéfice de ses adhérents.

Les clubs de la FNAU

- Commission GIRO
- Cohésion sociale
- Communication
- Culture et patrimoine
- Energie
- Info Doc'
- EcoFNAU
- Environnement
- Foncier
- Géomatique
- Habitat
- International
- Observation et ressources stat'
- Planification et réglementation
- Projet urbain et paysage
- Territoires portuaires et maritimes
- Mobilités
- Urbanisme commercial

www.fnau.org/fr/accueil/

De nouvelles compétences

En réponse aux fortes attentes exprimées par ses adhérents, l'ADU a fortement étoffé son équipe d'études en 2023. Bienvenue à Sandrine Watel et Pierre Serra qui rejoignent l'effectif permanent en tant que chargés d'études et apportent de nouvelles compétences en participation citoyenne, animation, observation territoriale. Trois chargés d'études en CDD ont également rejoint l'équipe ; Alexandre Smith sur l'accompagnement aux projets de reconversion de friches, Aymeric Godéré sur l'observatoire des espaces mutables (prolongé pour soutenir l'équipe études urbaines et planification) et Antoine Laforest remplace Sophie Mollard en tant que référent SIG pendant son congé parental. Nous remercions Nicolas Janex et Lamiyat Haffizou, en CDD de courte durée en 2023. Et nous pensons également à Hélène Métivet, qui a quitté l'ADU en milieu d'année, pour son investissement à nos côtés pendant près de 5 ans et lui souhaitons bonne continuation outre Atlantique.

26 salariés
20.5 ETP
12 hommes / 14 femmes
3 stagiaires
5 CDD
Age moyen : 43 ans
Ancienneté moyenne : 10 ans

Réorganisation effective de la Direction

La réorganisation de la Direction se concrétise avec l'arrivée des 2 responsables des études en soutien du Directeur :

- Pascal Beauverie a pris la responsabilité des études prospectives et de l'observation en janvier.
- Frédéric Monin-Guenot celle des études urbaines et de la planification en septembre.

Se former

De longue date, la formation et l'accompagnement au progrès individuel et collectif sont au cœur de la gestion des ressources humaines de l'ADU. Le plan de formation 2023 a été particulièrement important avec 34 jours consacrés en cumul sur l'année. Il avait pour objectif de bien intégrer les nouveaux salariés et de faciliter l'assimilation de nouvelles exigences professionnelles.

Au total, 12 personnes ont bénéficié de formations :

-
- Diversification de compétences en planification écologique et aménagement durable
-
- Perfectionnement métier
-
- Accompagnement à la prise de poste

S'adapter

« La vraie folie, c'est de faire encore et toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent »

Cette citation d'Albert Einstein résume parfaitement l'orientation donnée aux travaux de recherche & développement conduits sur l'année 2023.

Face aux signes aussi évidents qu'alarmants de l'impasse écologique dans laquelle se trouvent nos modèles d'aménagement, l'ADU a entrepris de faire évoluer ses compétences, métiers et pratiques professionnelles. La réflexion engagée en interne est destinée à renouveler nos façons de penser, concevoir et communiquer sur l'aménagement du territoire pour accompagner au mieux

nos adhérents dans la définition de stratégies en réponse au défi de transition écologique. Elle a mobilisé toute l'équipe d'études.

Au premier semestre, 3 sujets ont été explorés par des groupes composés de salariés des différents champs d'activités :

- **Sobriété foncière**
- **Transition énergétique**
- **Nature en ville**

Un séminaire collectif a permis une mise en commun des réflexions de chaque groupe et une identification des points clés.

Au second semestre, les groupes ont été recomposés par domaine de compétences pour traduire dans nos pratiques la prise en compte de ces 3 grands sujets. Une formalisation de ces travaux sera réalisée en 2024 sous forme de process de travail interne et de guides d'usages ou de bonnes pratiques à destination de nos adhérents et partenaires.



Optimiser les process d'élaboration de documents d'urbanisme

Depuis plusieurs années, l'ADU entreprend une démarche interne visant à améliorer la performance de ses interventions. Une première étape a consisté à créer un guide et rassembler sur un portail internet accessible aux adhérents, l'ensemble des actes administratifs correspondant à la conduite de chaque procédure d'évolution d'un document d'urbanisme.

La mise à jour régulière de ce guide des procédures est réalisée pour prendre en compte en temps réel l'évolution du code de l'urbanisme. Par la suite, cette démarche s'est focalisée sur la méthodologie de conduite d'un projet de révision/élaboration de PLU. Son expérimentation est en cours sur les procédures engagées.

En 2023, l'accent a été mis sur la prise en compte des enjeux environnementaux exprimés dans le code de l'urbanisme par la loi Climat et Résilience en particulier, en application métier des travaux de R&D de l'agence. Une méthode d'analyse des capacités en densification intégrant les enjeux nature en ville a été imaginée dans l'objectif de considérer la valeur environnementale de chaque parcelle au même titre que sa valeur immobilière dès la phase de diagnostic.

Ces travaux permettent à l'ADU de maintenir un haut niveau de technicité et de s'inscrire dans des réseaux de diffusion régionaux voire nationaux.

Parallèlement, dans une recherche d'efficience des interventions, des référentiels SIG ont été construits pour permettre aux chargés d'études d'accéder de manière centralisée aux couches SIG nécessaires à l'élaboration des PLU.

Se retrouver et partager

Chaque année, plusieurs temps collectifs rythment la vie sociale de l'équipe et permettent de renforcer les liens tout en se déconnectant du quotidien le temps d'un instant convivial. Cette année, les temps forts ont été marqués par :

— la visite du Mattern Lab de Sochaux, lieu innovant pour l'industrie 4.0H (H = L'Humain)

— la découverte des 42 hectares d'espaces et de bâtiments en friches du site PSA

— un Noël haut en couleurs et en animations de tous ordres



2023

Budget et temps de travail 2023

Un prévisionnel déficitaire

Le budget prévisionnel 2023 approuvé en Assemblée Générale du 27 mars prévoyait un déficit de 50 000 euros équilibré par le recours aux réserves de trésorerie de l'ADU, sans impact sur le bon fonctionnement de la structure à court terme.

Ce budget était construit avec des hypothèses de stabilisation du socle de subventions et de cotisations, des recettes contractuelles à la hausse, l'augmentation d'une masse salariale comprenant la hausse du coût de la vie et un poste temporaire supplémentaire nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins des membres. Les dépenses de fonctionnement et les achats étaient stables par rapport aux années précédentes étant donné que les économies pouvant être réalisées sur ces postes l'ont été.

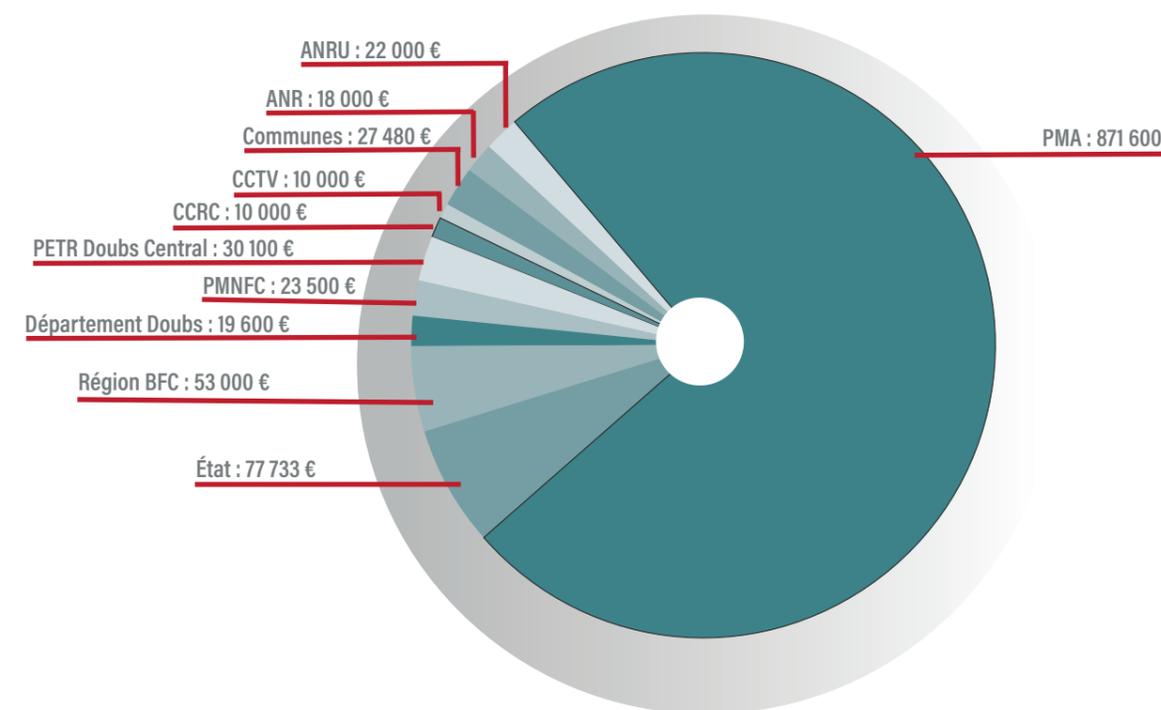
Répartition
des recettes :
1 450 473 €

Subventions : 1 181 923 € (86 390 €)
(dont subventions exceptionnelles)

Cotisations : 86 600 €

Contrats : 181 950 €

Détail de la répartition des subventions des membres de droit



Répartition
des dépenses :
1 500 473 €



Notre activité

La répartition des temps de travail 2023 est marquée par un investissement important sur les observatoires.

L'enjeu était d'accompagner l'intégration des obligations de la loi Climat et Résilience et d'améliorer la connaissance des espaces mutables. Plusieurs autres besoins ont émergé durant l'année concernant le suivi des mobilités métropolitaines et celui des dynamiques économiques et commerciales de l'agglomération de Montbéliard.

L'accompagnement des communes en matière d'études urbaines et de planification est équivalent aux temps consacrés à l'observation. Les attentes en matière de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT de PMA étaient particulièrement importantes.

Signalons enfin le temps collectif consacré tout au long de l'année à l'évolution des compétences internes, que ce soit par un plan de formation ambitieux ou par les travaux de recherche et développement.

Répartition des temps de travail : 4 135 jours



82 projets d'études
18 missions en contrat
34 jours de formation professionnelle
13 livrables

- Les travaux publiés par l'ADU sont mis à disposition de tous ses membres.
- Ils sont accessibles pour la plupart depuis le site internet.



Centre de ressources

Outil d'ingénierie et de conseil, l'ADU offre à ses adhérents un espace de dialogue et un centre de ressources sur les questions de développement territorial, d'aménagement, d'urbanisme et transition écologique.

Forte d'un fonctionnement partenarial et adossée à un réseau national actif, elle est également un lieu d'innovation, de création et d'émergence de solutions pour un urbanisme plus durable.

Le système d'information territorial

L'ADU capitalise une diversité toujours plus grande de données géographiques, statistiques et cartographiques. Regroupées dans son système d'information territorial, ces données constituent le socle de production de connaissances territoriales utilisées dans les différentes missions de l'ADU, de l'échelle infra-communale à celle de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Dans un contexte de généralisation de la Data et de profusion d'informations brutes, l'ADU veille à garantir la fiabilité, la pertinence et la mise à jour des données qu'elle exploite par des échanges permanents avec chaque fournisseur. Elle produit également ses propres données pour répondre aux besoins de certaines missions, telle que la connaissance du foncier.

La technicité demandée par l'administration d'une base de données aussi complexe s'accompagne d'une veille métier active garantissant la mise à jour des technologies employées et la capacité des géomaticiens à appréhender de nouveaux outils et jeu de données.



Informer, partager, débattre

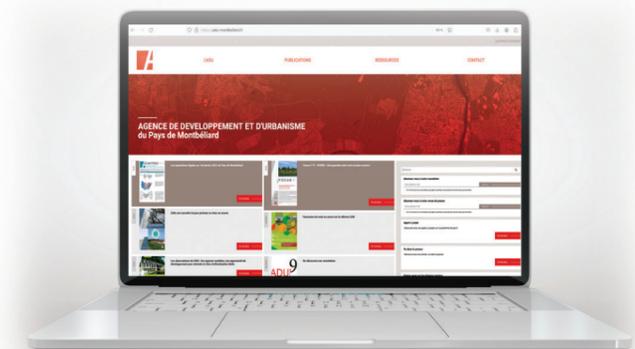
L'ADU attache beaucoup d'importance à la diffusion régulière d'informations de qualité pour ses adhérents concernant l'avancement des missions de son programme d'activités, l'actualité professionnelle dans ses domaines d'intervention et les données qu'elle manipule. Elle s'appuie pour cela sur différents canaux de diffusion.

Un site internet qui s'enrichit

Le site internet constitue le principal point de diffusion et d'accès aux informations concernant l'ADU. Ses études, publications et événements y font l'objet d'une communication systématique. Les principales études peuvent être consultées et téléchargées intégralement. Une revue de presse spécialisée hebdomadaire, une newsletter et une veille sur les appels à projets sont également accessibles sur abonnement. Le portail cartographique a été revu en 2023 pour migrer vers une nouvelle technologie open source permettant d'offrir davantage de contenus et de limiter certaines fonctionnalités aux adhérents. Il sera opérationnel début 2024.

Les applications du nouveau portail cartographique

- Les documents d'urbanisme du SCoT de PMA.
- Actions de mise en œuvre de la trame verte et bleue.
- L'industrie dans le Nord du Doubs, entre patrimoine et innovation.
- Patrimoine industriel dans le Pays de Montbéliard.
- Les zones d'activités du Pays de Montbéliard.



Succès de la réactivation du compte LinkedIn de l'ADU

Ce réseau social professionnel a été réactivé en mars 2023 et permet de renforcer la présence numérique de l'agence tout en offrant un nouveau canal de communication de ses activités et de son actualité. Le nombre d'abonnés a doublé pour atteindre 685 personnes en janvier 2024 et continue de progresser régulièrement. Cette rapide croissance conforte l'Agence dans sa stratégie de diversification de ses supports de communication et révèle l'intérêt porté à son activité.

PUBLICATIONS D'INFORMATIONS

- ADU'9, 7 nouvelles éditions de la newsletter de l'agence, qui compte 700 abonnés.
- Collection « focus », 2 nouveaux numéros 4 pages pour un accès synthétique aux études
 - « NPNRU : des quartiers plus verts et plus ouverts »,
 - « Action Cœur de Ville : le point sur l'évolution du commerce dans le centre de Montbéliard ».
- Collection « Chiffres », 2 nouvelles éditions concernant les dernières données légales de population et les portraits intercommunaux thématiques de nos territoires d'intervention. Enrichissement des fascicules par l'apport cartographique.
- Décryptage de la loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux.
- De nouvelles acquisitions enrichissent le centre de documentation. La consultation et l'emprunt d'ouvrages sont accessibles aux adhérents.

Les RDV de l'ADU, des temps d'échange

Les rendez-vous de l'ADU sont des temps pédagogiques. Faits de rencontres, d'échanges et de débats, ils permettent d'appréhender des sujets d'actualité liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

En 2023, une visite du site du haut fourneau U4 de Uckange a été organisée.

Ce déplacement a permis de découvrir un exemple de reconversion d'une friche associant des techniques de dépollution des sols par les plantes. Il contribue à diffuser la connaissance de ces techniques pour favoriser leur réplique dans le Nord Franche-Comté, au moment de l'inauguration d'un Living Lab permettant de procéder à des expérimentations à Vieux-Charmont.

Accompagnée d'une délégation composée d'élus, de chercheurs et de techniciens partenaires, la vingtaine de participants a été chaleureusement accueillie par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch pour une présentation du projet sous toutes ses coutures :

- La culture d'abord, avec une démarche volontaire de médiation réalisée par d'anciens salariés de l'usine et de mise en valeur du lieu.
- L'économie ensuite, avec la présentation du parc d'activité U4 qui accueille déjà Metafensch, centre public de recherche sur le métal et son économie circulaire ainsi que le Digital Lab d'ArcelorMittal, tous deux cousins éloignés de notre Mattern Lab.
- La science avec une démarche expérimentale de mise à disposition de parcelles à des chercheurs pour leur permettre de tester en conditions réelles la gestion de la pollution par différentes plantes et d'en débattre avec le grand public.



DANS NOS MURS, ECHANGES CONSTRUCTIFS AUTOUR DE DEUX ETUDES

— Comprendre et traduire le SCoT du Pays de Montbéliard dans les documents d'urbanisme communaux. La mise en compatibilité de ces documents a été le point principal abordé lors des échanges avec les communes. Par ailleurs, 2 réunions avec les PPA ont été animées pour partager une interprétation commune des orientations principales du SCoT.

— Ilôts de chaleur, quelles solutions pour agir contre leurs effets, en partenariat avec l'ADEME.

Le service de Conseil et Expertise

L'ADU offre à ses adhérents un service permanent de conseil et d'expertise en urbanisme, architecture et aménagement.

En 2023, le recours à ce service a atteint un record en raison des besoins d'accompagnement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme communaux du Pays de Montbéliard avec le SCoT. Une majorité des 48 communes ayant un document incompatible a été rencontrée en binôme avec le service urbanisme de PMA pour faire le point sur leur document et définir la procédure à engager. Ces échanges se sont parfois prolongés au sein des conseils municipaux pour comprendre les enjeux d'une mise en compatibilité. Plusieurs communes ont également été accompagnées pour engager la procédure et établir les actes administratifs correspondants (Badevel, Abbévillers, Mathay).

En aménagement, une expertise urbaine a été réalisée pour la commune de Vandoncourt, interrogative par rapport à différents projets d'urbanisation qui lui ont été proposés par des aménageurs. Le résultat confirme toute l'importance de définir une commande publique fixant les invariants d'un projet. Le travail d'expertise de l'ADU a permis d'en retenir plusieurs : l'analyse de l'identité du lieu d'implantation, de l'occupation de ses franges, de la topographie et des vues. Cela a permis à la commune de mieux définir ses attentes et de se projeter sur une opération plus vertueuse.

PAROLE D'ELU

« Au printemps 2023, nous avons été contactés par un aménageur, qui voulait nous proposer un projet pour l'urbanisation de la zone d'extension de Vandoncourt située rue de l'Etang, à l'arrière de la résidence seniors.

A l'époque, nous n'avions pas d'idée particulière pour l'aménagement de cette zone, nous souhaitions simplement un projet qui préserve le caractère rural de notre commune.

Lors d'une rencontre avec Philippe Bozon, directeur de l'ADU, le sujet a été abordé. Il nous a alors proposé un accompagnement de l'Agence d'Urbanisme pour nous aider à définir notre « cahier des charges » : nos objectifs et les grands principes d'aménagement que la commune souhaitait voir mettre en œuvre dans le nouveau quartier.

L'expertise menée par l'ADU s'est déroulée au début de l'automne. Cette expérience a vraiment été très intéressante et très positive pour la commune.

Elle nous a permis de bien identifier les caractéristiques particulières du site que le projet devait prendre en compte (terrain en pente, très visible depuis la Damassine en particulier, situé dans un écrin naturel de grande qualité) ; de trouver des solutions pour gérer les eaux pluviales sans aggraver la situation dans ce secteur déjà problématique (création de noues, d'une zone verte tampon pour l'infiltration des eaux pluviales, mais aussi pour la bonne insertion paysagère du futur quartier) ; de définir des façons d'organiser l'implantation des constructions pour qu'elles s'intègrent bien dans la pente et pour construire un quartier plus dense, mais où il fait bon vivre, en laissant une place plus importante à la nature. Enfin la desserte du quartier a pu être totalement repensée, avec une voirie en sens unique et en boucle (et non plus en impasse), moins dangereuse, moins coûteuse et plus discrète, complétée de stationnements bien insérés dans la zone verte tampon.

Cet accompagnement nous a permis de définir un projet bien intégré à son contexte particulier et au village, plus exigeant et qualitatif, tout en conservant un caractère bien rural. »

Dominique BOUVERESSE, maire de Vandoncourt



© Mairie de Vandoncourt

ASSISTANCE CONSEIL

- Actualisation du guide des procédures d'urbanisme réglementaire pour prendre en compte les décrets d'application des lois « Climat & Résilience » et « 3DS ». Les actes administratifs téléchargeables par nos membres depuis notre site internet sont ainsi à jour.
- Réalisation de modifications simplifiées de PLU pour les communes de Montenois et Nommay.
- Assistance pour le lancement d'une consultation d'élaboration du PLU de Mathay et analyse des offres.
- Intégration de 6 procédures d'évolution de PLU sur le Géoportail National de l'Urbanisme : Allenjoie, Etupes, Hérimoncourt, Montbéliard, Sainte-Suzanne, Sochaux.
- Conseil architectural sur le projet de construction d'un pavillon de site du théâtre antique de Mandeure.
- Analyse technique du concours de maîtrise d'œuvre et participation au jury.

Participer aux initiatives nationales et régionales

L'ADU s'implique dans les initiatives nationales pour porter les intérêts de ses adhérents et recueillir des informations ayant un haut niveau d'expertise.

Rencontres nationales de la Fédération des Agences d'Urbanisme

« No cultures, no futures, pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires » à l'ordre du jour des 44^e rencontres annuelles de la FNAU, du 15 au 17 novembre 2023 à Clermont-Ferrand. Près de 900 personnes - élus, professionnels, universitaires ou encore étudiants - ont participé aux explorations proposées pour écouter, apprendre, échanger, enquêter, expérimenter et atterrir sur la place de la culture afin d'accompagner le changement et répondre aux défis environnementaux actuels.

A la veille d'une année où Pays de Montbéliard Agglomération deviendra Capitale Française de la Culture, sur la base d'une candidature traitant du même sujet, l'ADU s'est fortement impliquée dans l'animation de cette édition des rencontres de la FNAU, en partenariat avec l'équipe du service « Patrimoine et Culture » de l'agglomération. Elle a co-piloté l'organisation et l'animation d'une exploration faisant particulièrement résonance au Nord Franche-Comté : « Projets industriels en quête de transition écologique : investir ses héritages culturels pour mieux produire demain ».



Evaluation nationale du premier Programme de Renouvellement urbain

La Direction Générale des Collectivités Territoriales et la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages ont lancé une démarche d'évaluation d'ensemble du Programme National de Renouvellement Urbain 2004-2020, en vue de réaliser un bilan de l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de ce programme national. Dans le cadre du partenariat ANRU / FNAU, certaines agences d'urbanisme se sont investies dans ce travail.

L'ADU est fortement impliquée sur les projets ANRU depuis l'existence de ce programme et accompagne encore aujourd'hui les projets de 9 quartiers politiques de la ville. Elle s'est naturellement portée volontaire pour participer à cette évaluation. Le quartier des Fougères de Grand-Charmont a été retenu parmi les 12 quartiers sélectionnés par l'ANRU à l'échelle nationale.

Le portrait de quartier réalisé sera intégré dans une publication nationale et un webinaire de restitution.

Mission nationale de mobilisation du foncier pour la réindustrialisation verte de la France

L'ADU a participé à une journée d'accueil du préfet Rollon Mouchel-Blaisot, en visite dans le Nord Franche-Comté pour comprendre les enjeux industriels du territoire et les intentions de développement économique portées par les acteurs locaux. Préalable à une candidature à l'appel à

projet « France 2030 », la mobilisation collective a permis de montrer la dynamique en cours pour reconvertir des friches industrielles et les zones vitrines de l'excellence industrielle locale. Par la suite, l'ADU a contribué à l'apport d'éléments d'argumentation de la candidature « France 2030 » portée par le pôle métropolitain et à l'identification des sites favorables.

Journée nationale « Sobriété foncière et activités économiques » organisée par le CNFPT

Dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette et avec des objectifs de réindustrialisation verte de la France, cette journée a permis de débattre de solutions permettant de concilier le maintien de dynamiques de développement économique avec une réduction des impacts environnementaux induits par la consommation foncière.

Participer aux débats organisés par les collectivités de Bourgogne Franche-Comté

Acteur local de l'aménagement et du développement durable, l'ADU dispose de représentations dans divers comités régionaux lui permettant de relayer les préoccupations et difficultés de ses collectivités membres.

— Les Comités Locaux de Cohésion Territoriale des départements du Doubs et de Haute-Saône ont fait le point sur les programmes France Relance, les bilans d'avancement des CRTE et programmes PVD, ou encore présenté le programme « villages d'avenir » et les mesures finançables dans le cadre du Fonds Vert.

— Le Pôle Energies Renouvelables du Doubs s'est réuni à deux occasions, pour présenter la loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables dite APER, puis pour débattre des obligations communales de définition de Zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (ZAER).

— La Commission Locale de l'Eau a organisé une séance de travail de la commission « ressource quantitative » pour préciser le programme d'actions du SAGE, et une séance plénière de présentation des actions inscrites au contrat de bassin.

— La Commission Régionale de l'Habitat et de l'Hébergement a permis de présenter les dispositions du nouveau Programme de l'Habitat du département du Doubs.

— Le comité technique FEDER du pôle métropolitain Nord Franche-Comté à pré-instruire des dossiers soumis au comité de sélection.



Apporter une ingénierie dans les démarches de contractualisation

La vision globale et transversale des problématiques d'aménagement et la capacité à les mettre en cohérence à différentes échelles de territoire, permettent à l'ADU de contextualiser facilement les projets de ses adhérents et de leur donner un sens intercommunal. En 2023, elle a ainsi accompagné plusieurs partenaires dans l'élaboration de dossiers de candidature :

— Le pôle métropolitain pour l'appel à candidature « sites France 2030 » dans le cadre du plan de réindustrialisation verte de la France.

— La commune de Badevel pour accéder à la phase déploiement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national « Démonstrateurs de la ville Durable », avec son projet Badevel h2-Bois.

— L'agglomération de Montbéliard pour sa candidature au programme « Quartiers résilients » concernant le quartier de la Petite Hollande de Montbéliard.

Observation territoriale et prospective

Les observatoires de l'ADU

En donnant une lecture objectivée des dynamiques à l'œuvre, le travail d'observation de l'ADU permet d'objectiver le dialogue partenarial et de faire émerger des stratégies publiques concertées à l'échelle de grands territoires. Chaque année, les données et indicateurs des différentes thématiques d'observation sont mis à jour.

En 2023, en réponse aux dispositions de la loi Climat et Résilience, l'ADU a réalisé avec les services de l'agglomération de Montbéliard l'inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE) du territoire et a reconfiguré son observatoire habitat et foncier pour le conformer au code de l'urbanisme. Après une phase de recueil d'informations, l'observatoire des espaces mutables a produit ses premiers résultats.

Espaces Mutables de l'agglomération de Montbéliard

Début 2023, l'ADU a édité une publication de synthèse des premiers résultats de son observatoire des espaces mutables. Un temps d'échanges avec 15 représentants de partenaires institutionnels impliqués sur le sujet de la reconversion des friches, associant la Banque des Territoires en qualité de financeur, a permis de partager une première vision de la situation du territoire. Celle-ci a été complétée suite à une rencontre avec les grands acteurs locaux de l'immobilier pour identifier leur positionnement sur les projets de reconversion de friches et les conditions à réunir pour faciliter leur engagement. Ces échanges ont permis d'orienter la suite du travail de l'ADU vers une dimension plus opérationnelle. Dans cet objectif, une convention financière entre l'Etat et l'ADU au titre du programme Fonds Vert a été signée en août pour mettre à disposition l'ingénierie de l'ADU aux collectivités porteuses d'un projet de reconversion de friches. **Un appel à manifestation d'intérêt a permis de recenser**

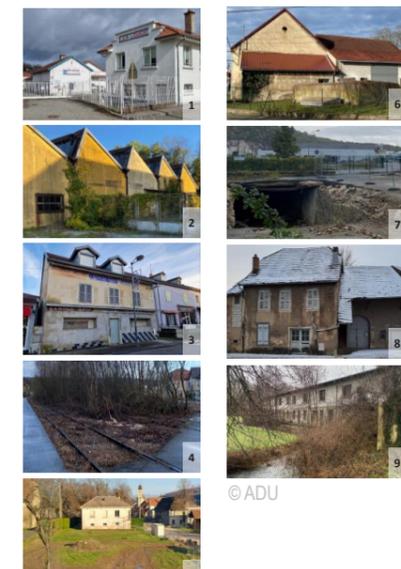
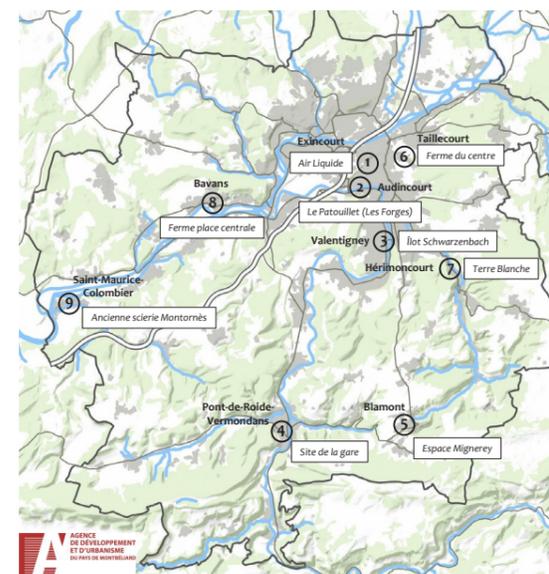
19 demandes, dont 9 retenues en concertation avec les services de la DDT du Doubs. Les communes concernées seront accompagnées jusque 2025 pour consolider leur projet jusqu'au dépôt d'un dossier de demande de subvention d'équilibre des opérations.

Parallèlement, les travaux d'observation se sont poursuivis dans plusieurs directions :

— **La production d'un atlas** des espaces mutables proposant une fiche descriptive des caractéristiques de chaque site et une autre résumant ses potentiels et enjeux de reconversion. L'accès à l'atlas sera effectif en 2024 sur le nouveau portail cartographique de l'ADU.

— **L'analyse de la catégorie « fermes »** qui représente un potentiel stratégique pour les plus petites communes de l'agglomération. Le rapport d'étude sera terminé début 2024 et servira d'appui aux échanges avec les communes.

— **L'analyse de la catégorie « friches industrielles »** a permis d'objectiver la connaissance de ces espaces et leur réelle capacité de renouvellement. Les résultats seront présentés au Bureau de l'agglomération début 2024.



© ADU

Inventaire des ZAE de l'agglomération de Montbéliard

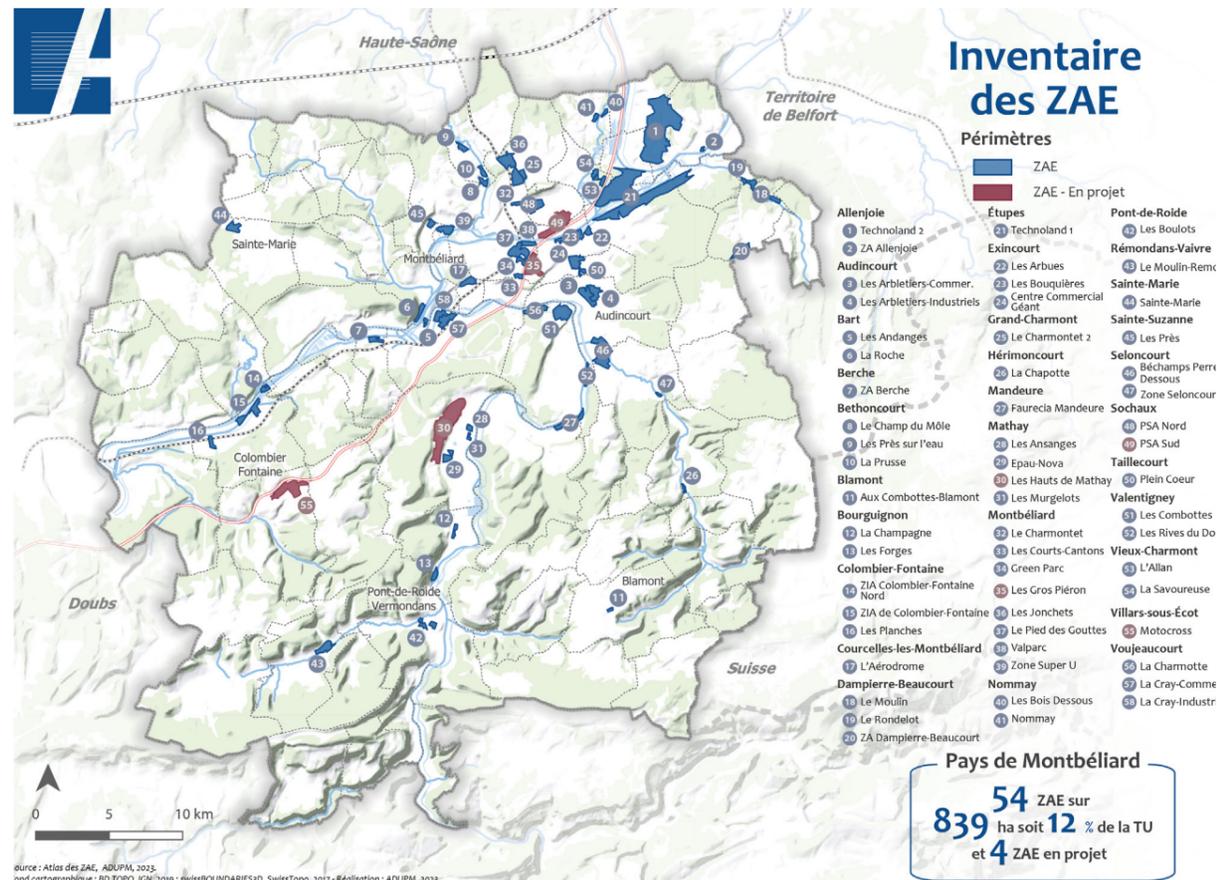
L'agglomération de Montbéliard compte 54 ZAE et 4 autres au stade de projet.

Chacune de ces zones a fait l'objet d'une fiche descriptive permettant de la caractériser :

- Situation géographique dans l'agglomération
- Caractéristiques administratives (forme juridique, date de création, gestionnaire)
- Entreprises, emplois
- Foncier et occupation des sols
- Droit des sols et principales contraintes d'aménagement

Après la période de consultation de l'inventaire auprès des occupants et propriétaires au printemps, l'ADU a participé à une réunion de présentation de ce travail à la commission « développement économique » pour préparer son arrêt par le Conseil Communautaire.

Lors de cette commission, les échanges ont montré l'enjeu de porter une analyse plus poussée des possibilités d'optimisation de l'occupation de ces zones et d'inscrire ce travail dans un suivi plus global des dynamiques économiques du territoire. L'amorce d'un nouvel observatoire a été posée et sera étudiée en 2024.



source : Atlas des ZAE, ADUPM, 2023, fond cartographique : BD TOPO, IGN/2019 ; swissBOUNDARIES3D, SwissTopo, 2017 ; Réalisation : ADUPM, 2023.

Observatoire Départemental de la Consommation d'Espaces

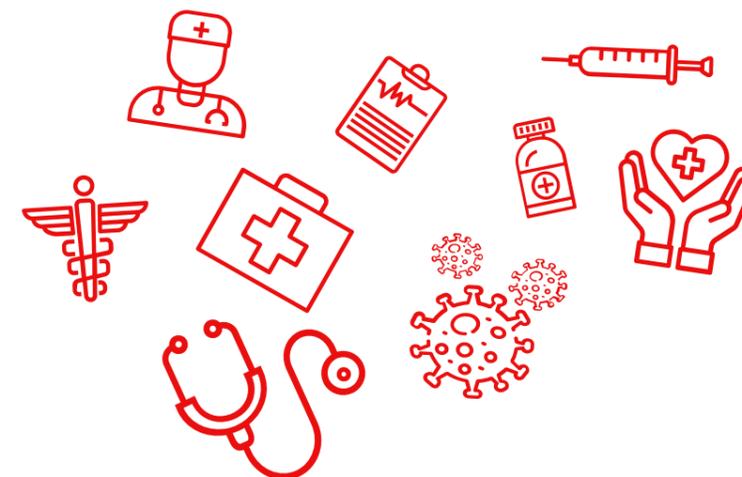
« La gestion économe du foncier » constitue le fil conducteur des travaux de cet observatoire pour 2023 et 2024.

L'ambition de ses membres est de fournir aux collectivités une collection de 8 publications pédagogiques abordant les points clés de chaque étape de reconversion d'une friche. Membre actif de cet observatoire, l'ADU apporte son expertise du sujet dans la réalisation de 2 publications : « quel devenir pour mes friches » et « pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière ? ».

Observatoire métropolitain de la démographie médicale et para-médicale

Depuis l'adoption d'un Contrat Local de Santé, les agences d'urbanisme du Nord Franche-Comté assurent le suivi de la démographie médicale et de la qualité d'accès aux soins pour les habitants. Annuellement, les données concernant les professionnels de santé en exercice sont actualisées.

L'achèvement du CLS s'est accompagné d'un **bilan de l'évolution de l'accès aux soins depuis 2019**. Le rapport produit dans ce cadre fait état de l'évolution des effectifs de professionnels de santé, de leur lieu d'exercice, de la création de nouveaux établissements et analyse l'évolution de l'accès aux soins pour la population. Ce bilan a alimenté les échanges du comité de pilotage du CLS sur la politique de santé du Nord Franche-Comté.



Travaux de préfiguration ou reconfiguration d'observatoires

Au cours de l'année 2023, les échanges de l'ADU avec ses partenaires ont fait émerger de nouvelles perspectives d'observation :

- Observatoire de l'**habitat et du foncier** du Pays de Montbéliard pour adapter sa structure aux exigences de la loi Climat et Résilience. Partenariat créé avec l'OFB, l'ONF, la chambre d'agriculture et le CNPF.
- Observatoire des **dynamiques économiques** du Pays de Montbéliard en tant qu'élément d'évaluation des retombées effectives de l'action publique en matière de développement économique.
- Observatoire métropolitain des **mobilités** en complément de l'enquête mobilité conduite en 2023.
- **Observatoire Départemental de l'Habitat** comme outil de suivi et de promotion des dispositions du nouveau programme de l'habitat du département du Doubs adopté en juin.

Les tableaux de Bord

L'expertise reconnue de l'ADU en matière d'observation territoriale a conduit plusieurs de ses partenaires à lui confier la réalisation de tableaux de bord pour suivre la réalisation et mesurer l'atteinte des objectifs fixés dans certaines politiques publiques à partir de la production de bilans réguliers.

2023 a été une année intermédiaire, sans réalisation de bilans. Seules les données ont été mises à jour concernant :

- **Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public**. Le temps 2 du tableau de bord a été publié début d'année.
- **Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain** de l'agglomération de Montbéliard concernant les quartiers de la Petite Hollande et des Gravieres-Evoironnes.
- Le rattachement de Pont-de-Roide-Vermondans et de Feschés-le-Châtel à l'**Opération de Revitalisation du Territoire** de Pays de Montbéliard Agglomération a entraîné une modification de la convention initiale et l'évolution des indicateurs de suivi de l'ORT. L'ADU a ainsi construit des indicateurs complémentaires communs aux 4 communes sur des objectifs transversaux du projet de territoire intercommunal.

Des enquêtes de terrain permettent d'apporter une dimension qualitative aux données traitées dans les tableaux de bord et de mesurer les résultats des politiques publiques avec les acteurs concernés. Ainsi, dans le cadre du suivi du NPNRU, des informations sur l'avancement des programmes de renouvellement urbain ont complété les indicateurs suite à 10 entretiens avec des bailleurs et des agents publics des services impliqués dans la rénovation urbaine.

La perception des changements opérés par les travaux dans le quotidien de plus de 80 habitants a également été mesurée par notre présence terrain.

Production de connaissances mutualisées

L'ADU est impliquée de longue date dans des réseaux techniques destinés à mutualiser les ressources entre partenaires et à co-produire des éléments de connaissance interopérables à différentes échelles.

A la fois utilisatrice et productrice de données, l'ADU mutualise ainsi ses savoir-faire en termes de gestion de la data et d'analyse territoriale au sein de différents groupes experts :

- Réseau d'Observation Sociale et Sanitaire de Bourgogne Franche-Comté : témoignage d'expérience sur l'étude des îlots de chaleur.
- Groupe technique régional DVF : production d'indicateurs et cartographies d'analyse des prix de l'immobilier.
- Groupe de travail foncier du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté : inventaire des disponibilités foncières à vocation industrielle et logistique, mise en évidence de sites compatibles France 2030.
- Définition d'une méthodologie régionale de recensement homogène des friches.
- Participation au groupe de travail sur le Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental destiné à améliorer la connaissance du foncier agricole.

Animation de réseaux régionaux

Les agences d'urbanisme régionales participent à l'animation de réseaux régionaux avec la DREAL et la Région BFC, dans l'objectif de partager des expériences et faire émerger de nouvelles pratiques d'aménagement.

A ce titre elles participent à la définition des programmes, à l'organisation et à l'animation des événements destinés aux élus et techniciens des collectivités locales.

Transformons nos Modèles d'Aménagement : une première édition réussie pour ce nouveau réseau régional

2023 marquera la première édition du réseau Transformons nos Modèles d'Aménagement, issu de la fusion des clubs PLUi et éco-quartiers. Le moins que l'on puisse dire est que l'objectif de redynamisation de ce réseau a été atteint. Avec la sobriété foncière comme fil rouge de la journée, la participation a dépassé 100 personnes venues de toute la Région.

La matinée a été essentiellement consacrée au témoignage de 4 territoires ayant mené une démarche de sobriété foncière exemplaire. L'ADU a accompagné le Maire de Blamont, venu témoigner de son PLU particulièrement vertueux. Fondé sur un objectif de « remettre le centre au centre » le projet a conduit à abandonner plus de 14 hectares de zones « à urbaniser » au profit de la reconversion d'une friche de 1.2 hectare et de la reconquête de logements vacants situés autour de la place centrale du bourg.

Des ateliers thématiques ont été proposés en seconde partie de journée pour échanger sur les moyens de concrétiser une trajectoire de sobriété foncière et de présenter quelques outils utiles. Ils se sont poursuivis ultérieurement sous forme de webinaires permettant d'approfondir les réflexions.

Pour aller plus loin, portail internet DREAL :
<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/concilier-developpement-et-sobriete-fonciere-a9996.html>



Grosse affluence aux journées régionales du réseau Petites Villes de Demain

Les agences d'urbanisme de Bourgogne Franche-Comté ont organisé 3 nouvelles journées d'animation du réseau Petites Villes de Demain qui concerne 104 territoires.

Elles se sont tenues au cœur des territoires, dans des communes de différents départements. Trois sujets, pour lesquels des attentes d'accompagnement ont été exprimées par les communes PVD, ont été traités :

- La réappropriation du bâti ancien au cœur de l'enjeu de revitalisation des territoires, Luzy, avril 2023.
- La nature en ville, enjeux et leviers dans les projets d'aménagement, L'Isle-sur-le-Doubs, juin 2023.
- La mobilité en milieu rural : un enjeu transversal du développement local, Gray et Arc-lès-Gray, octobre 2023.

Les Agences d'Urbanisme ont proposé des formats de journées très dynamiques, incluant des séances plénières avec grands témoins, tables rondes, market place et visites de terrain permettant de nourrir les territoires PVD en phase de rédaction des conventions cadres. De plus, des ateliers de travail sont venus alimenter les réflexions opérationnelles engagées par les communes d'accueil.

Avec une participation moyenne de l'ordre d'une centaine de personnes de toute la Région et la visite de Mme Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, ces journées ont suscité une satisfaction globale des participants, tant sur les contenus que sur les formats proposés.



Appui aux politiques publiques

Accompagner la prise en compte des enjeux de transition énergétique

La crise énergétique et les bouleversements climatiques ont accéléré le besoin d'intégrer la transition écologique au cœur des politiques publiques d'aménagement du territoire. L'ADU s'est fortement mobilisée en 2023 pour accompagner ce mouvement par divers éclairages.

Recherche Action pour l'application de la loi APER

La loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables de mars 2023 fixe un certain nombre d'objectifs aux collectivités locales pour accélérer la transition énergétique de la France.

Certaines dispositions ont une relation directe avec des choix d'aménagement et de développement, ayant motivé une convention financière entre l'Etat et l'ADU pour conduire une action de recherche appliquée de cette loi sur le territoire test de la ville de Montbéliard, engagée dans une stratégie de transition énergétique.

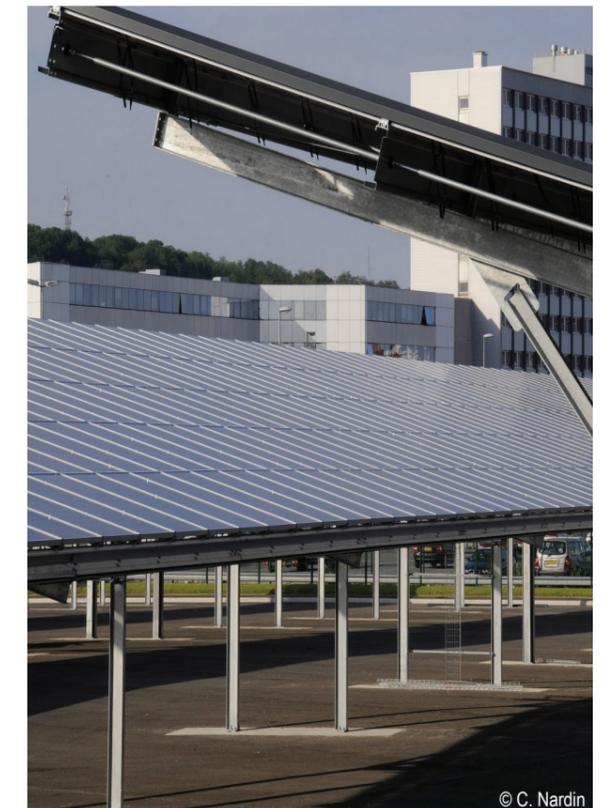
Les travaux sont réalisés en partenariat avec les services urbanisme, voiries et espaces verts de la ville. Ils se sont concentrés sur **l'application territoriale des obligations de production d'énergie renouvelable sur les parkings et toitures de bâtiments**. Une méthodologie, baptisée encore provisoirement « la méthode ENR », propose des critères d'aide à la décision quant au devenir des parkings, considérant leur potentiel croisé pour la production d'Energie, le renforcement de la Nature en ville et le Renouvellement économique et urbain.

Parallèlement, pour aider les communes à définir leurs Zones d'Accélération de la production d'Energies Renouvelables, l'ADU a engagé un travail d'identification de ces zones à l'échelle intercommunale. Pour chaque type d'énergie renouvelable une cartographie permet de localiser les zones favorables. Elle est complétée de recommandations méthodologiques permettant de faciliter un travail de précision à l'échelle de chaque commune. Ce travail sera livré pour permettre une adoption des ZAER au printemps 2024.



Appel à Manifestation d'Intérêt intercommunal pour le développement de parcs photovoltaïques

Initié par l'agglomération de Montbéliard dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de transition écologique, cet AMI est destiné à identifier les propriétés publiques susceptibles d'accueillir des parcs solaires. L'ADU a mené une vaste enquête communale pour recenser les gisements pouvant être inclus dans cet AMI. Elle a complété son approche en identifiant certains secteurs délaissés ou soumis à des contraintes d'aménagement les rendant favorables à l'accueil de ce type d'installation.



Sensibiliser et inciter à l'action pour réduire les îlots de chaleur

Après sa contribution au programme de recherche régional SAVE-IFU destiné à définir une méthodologie d'analyse des îlots de chaleur, l'ADU a étudié la situation de l'agglomération de Montbéliard, en partenariat avec l'ADEME et l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Les espaces les plus chauds ont été répertoriés par typologie et un guide d'actions a été formulé autour de 3 catégories de solutions de rafraîchissement : par la nature, par l'aménagement urbain et par l'évolution des comportements. Ce travail partenarial s'est prolongé par un temps d'échanges avec une vingtaine de participants. Le Groupe Régional d'Adaptation au Changement Climatique a ensuite organisé une journée de visite et d'échange sur le territoire de l'agglomération, dans le cadre des rencontres annuelles de la transition écologique. L'ADU a participé à l'organisation de cette journée en mobilisant son partenariat, en particulier les villes d'Audincourt, Blamont et Valentigney pour témoigner de leurs initiatives. La soixantaine de participants s'est ensuite rendue à Audincourt, pour une visite guidée par les élus des aménagements réalisés pour rafraîchir la ville.



Une Zone à Faibles Emissions sur le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération ?

Dans le cadre de la définition du programme d'actions du Plan Climat de l'agglomération de Montbéliard, ATMO pilote une étude d'opportunité pour la création d'une ZFE.

L'ADU est associée à la réalisation de cette étude pour faire émerger les caractéristiques d'organisation spatiale, de mobilité, de répartition des parts modales et de structure socio-démographique à considérer dans la prise de décision. Cette étude s'achèvera courant 2024.

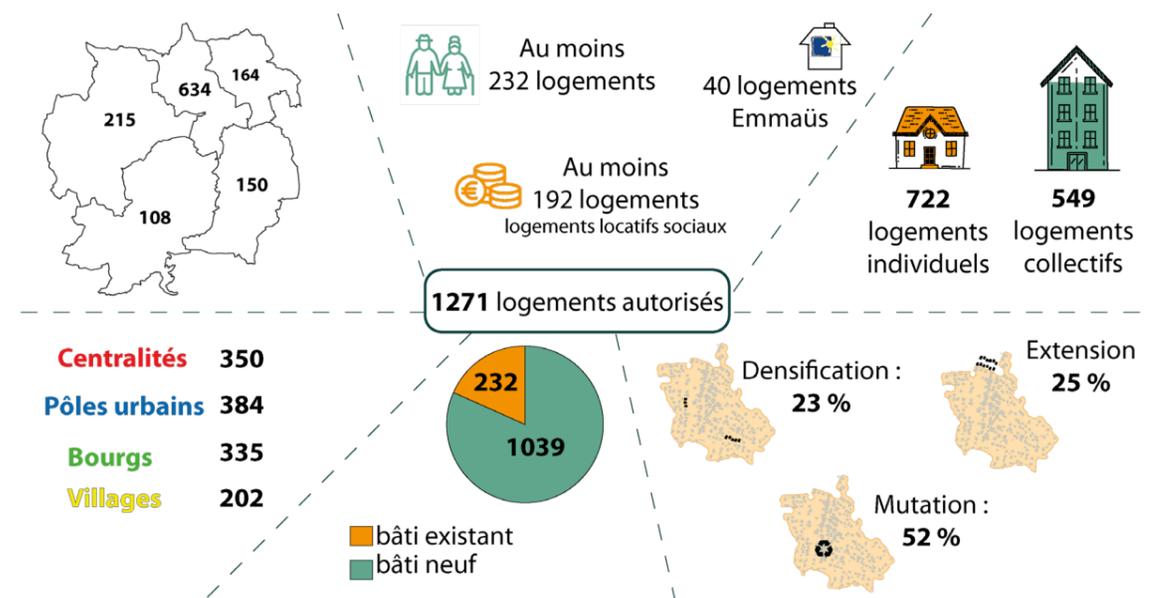
Bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat de l'agglomération de Montbéliard

En 2023, le service habitat et rénovation urbaine de PMA et l'ADU ont co-produit les éléments qui permettront aux élus de débattre du bilan de réalisation à mi-parcours du PLH lors d'une seconde série de réunions de secteurs prévue début 2024.

Dans ce cadre, l'ADU a renouvelé son enquête communale biannuelle pour recenser les programmes de logements réalisés et faire le point sur les projets envisagés d'ici les prochaines élections. Ces données de terrain complètent et enrichissent les analyses statistiques pour établir des trajectoires fiables en termes de production de logements et de consommation foncière. Le rapport d'analyse en cours de réalisation comprendra par ailleurs un volet permettant

de comprendre les dynamiques de commercialisation des opérations suite à l'audition des principaux acteurs locaux du logement. Il intégrera également un recueil d'opérations exemplaires de densification ou de renouvellement urbain repérées lors des entretiens communaux.

Ce travail a été mené conjointement à la restructuration de l'observatoire habitat foncier dans la perspective d'une adoption de sa première version par le conseil communautaire l'été prochain. Ainsi, la structure de cet observatoire et les indicateurs ont été redéfinis pour se conformer aux dispositions de la loi Climat et Résilience. Les premiers traitements et analyses sont en cours.



Enquête Mobilités dans le Nord Franche-Comté

Les travaux préparatoires à l'enquête mobilités se sont poursuivis en 2023 par la définition des secteurs fins de tirage, l'identification des pôles générateurs de déplacements et la définition des questions locales figurant dans le questionnaire de l'enquête cœur. Les agences d'urbanisme du Nord Franche-Comté ont par

ailleurs accompagné la phase de lancement en apportant leur avis sur le cahier des charges et en contribuant à l'analyse des offres. Lancée en novembre, l'enquête a fait l'objet d'un suivi hebdomadaire pour gérer les aléas en temps réel.

Planification territoriale

Mise en œuvre du SRADDET

La Région BFC a initié une série de documents destinés à faciliter la compréhension des principales dispositions du SRADDET et à donner aux collectivités les outils de sa transcription possible dans leurs documents de planification et leurs politiques d'aménagement. A cet effet, les agences d'urbanisme régionales collaborent et s'associent aux services de la Région.

En début d'année, le premier opus de ces collections, consacré à la prise en compte des enjeux du vieillissement de la population, a été publié. Le second opus a été engagé dans la continuité, sur le thème de l'**économie de proximité**. En complément d'un diagnostic établi par les services de la Région montrant l'importance de l'économie de proximité dans la production et la captation de richesses d'un territoire, les agences se sont concentrées sur l'**identification des leviers d'aménagement et d'urbanisme permettant aux collectivités d'agir et de soutenir ce pan de l'économie**.

Une vingtaine de fiches présentent ces leviers de manière détaillée et les outils mobilisables pour les actionner. Un séminaire de travail associant les acteurs institutionnels compétents a permis de consolider leur contenu et de les compléter sur des aspects non directement liés à l'urbanisme. L'étude sera finalisée début 2024.

Parallèlement, les agences d'urbanisme poursuivent et complètent les travaux engagés depuis quelques années sur la qualification des centralités régionales. Axe fort des politiques de la Région BFC, la revitalisation des centralités appelle un besoin de qualification de plus en plus fin de leur état de santé et des périmètres considérés. En 2023, l'accent a été mis sur la définition d'une méthode de détection des centralités multi-communales.



© Office du Tourisme PMA

Accompagnement à la révision du SCoT du Doubs Central

Temporisés dans l'attente d'une stabilisation des choix de territorialisation du ZAN dans le SRADDET, les travaux du SCoT ont essentiellement consisté à évaluer techniquement les incidences de la loi Climat et Résilience sur les choix déjà effectués par les élus. L'ADU a apporté son interprétation des textes et des options du SRADDET et a participé à un échange avec les PPA.

Parallèlement, une première maquette de communication sur le SCoT a été produite afin d'engager une démarche de communication pour faciliter son appropriation par les élus et la mise en œuvre de ses dispositions aux échelles communales.





Accompagnement à l'élaboration de PLU intercommunaux

Communauté de Communes Rahin & Chérimont

Le dossier de PLUi a été arrêté par le conseil communautaire en octobre. Préalablement, l'ADU a apporté son soutien méthodologique pour établir les dernières justifications du rapport de présentation et améliorer la traduction réglementaire du programme Petite Ville de Demain. Elle a ensuite assisté la collectivité lors de la présentation du dossier aux services de la DDT de Haute-Saône et lors d'une réunion avec les Personnes Publiques Associées. Elle était également présente lors du passage en CDPENAF. En fin d'année, une analyse des avis PPA a été effectuée et a permis de débattre des évolutions à apporter aux différentes pièces du dossier.

Communauté de Communes du Triangle Vert

L'analyse des premiers documents livrés par le prestataire du PLUi a mis en évidence de lourdes défaillances par rapport aux attendus du cahier des charges et une absence de volonté d'y remédier. Pour accompagner la collectivité dans la résiliation du marché, l'ADU a produit les argumentaires techniques et juridiques requis dans de telles circonstances.

Une nouvelle consultation a été organisée, suivie d'une analyse des offres et de la production d'une synthèse. L'ADU a participé aux côtés de la collectivité à la commission d'appel d'offres à l'issue de laquelle un nouveau prestataire a été retenu. Les travaux ont pu reprendre en fin d'année sur de bons rails.

« En 2021, la Communauté de Communes du Triangle Vert (CCTV) s'est engagée dans une démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Fort des échos d'autres territoires accompagnés d'agence, le conseil communautaire a choisi d'adhérer à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard et de ce fait, une mission d'accompagnement à l'élaboration du PLUi a été inscrite au programme de travail partenarial de cette agence.

La mission s'est traduite par un accompagnement réglementaire qui a débuté dès la procédure d'appel à la concurrence pour le choix du cabinet chargé de l'élaboration du document, puis l'aide à la préparation des pièces du marché et la réalisation de l'analyse des offres.

Aujourd'hui, en cours d'élaboration, cette mission d'accompagnement s'avère indispensable pour le contrôle du respect du cahier des charges (délai, documents...), la lecture, l'analyse de tous les documents émis par le cabinet, informations et conseils avant toute décision de l'assemblée délibérante, bref un soutien indispensable pour permettre à la CCTV de mener à bien cette démarche.

Les élus et la direction de la CCTV se félicitent de ce choix d'accompagnement et remercient l'Agence d'Urbanisme et tout particulièrement l'agent en charge de cette mission. »

Benjamin GONZALES président de la CCTV

Études urbaines

Dispositifs de contractualisation

L'ADU est fortement impliquée auprès de ses adhérents pour les accompagner dans leurs démarches de contractualisation et de mise en œuvre de différents dispositifs et programmes nationaux ou régionaux.

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Groupe qualité urbaine et architecturale

Co-animateur du groupe qualité urbaine et architecturale, l'ADU accompagne les porteurs de projets de construction, de rénovation et d'aménagement d'espaces publics dans les phases amont de leur conception. Ce fonctionnement permet aux maîtres d'œuvre de bien mesurer le contexte des quartiers et d'intégrer les exigences fixées en matière de programmation, de qualité, d'intégration et d'usages dans leurs études de conception.

En 2023, le groupe qualité a examiné 4 programmes de réhabilitation immobilière concernant un parc d'environ 500 logements. Les préconisations formulées ont particulièrement concerné l'adaptation des espaces extérieurs en réponse au changement climatique (préservation du patrimoine, végétalisation, désimperméabilisation). Deux autres projets de construction d'une nouvelle offre d'environ 40 logements au total, impactés par la conjoncture économique et financière, ont fait l'objet d'ajustements de programme et de recommandations d'aménagement des extérieurs avec des solutions favorables à la nature.



Étude marketing territorial

L'ADU poursuit sa participation à l'étude marketing territorial confiée au groupement Nouvelles Marges et Epiceum. En 2023, elle a participé à la réalisation de la plaquette de promotion du quartier de la Petite Hollande, en cohérence avec le plan stratégique de communication arrêté l'année précédente. Un travail similaire a démarré sur le quartier des Graviers-Evoironnes.



Revue de projets, inauguration et communication

Chaque année, l'ADU participe à la préparation des interventions d'élus lors de la revue de projet ANRU. Tenue à Sochaux le 16 novembre, elle s'est associée à une visite guidée et commentée du quartier Graviers-Evoironnes en pleine métamorphose. Pour cette occasion, l'ADU a préparé un nouveau numéro de sa collection « Focus » faisant le point sur l'avancement des travaux dans les deux quartiers.

Le 15 juin a particulièrement marqué les esprits à la Petite Hollande : la pelle mécanique à grand bras a commencé à grignoter une partie de l'immeuble situé rue Maurice Ravel. Cette démolition permettra une meilleure articulation entre le cœur de quartier et les Hexagones.



Démolition espace Ravel, Petite-Hollande. Patrick Vautrin DDT25, Marie-Noëlle Biguinet, Maire de Montbéliard et de Cyril Debuys directeur Territorial de Néolia

Le quartier de la Petite Hollande, lauréat du programme « quartiers résilients »

Dédié à la montée en qualité des projets mis en œuvre dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, « Quartiers Résilients » apporte des financements complémentaires à une cinquantaine de quartiers en France, dont la Petite Hollande à Montbéliard, pour augmenter le caractère résilient des programmes de rénovation urbaine.

L'ADU a été partenaire de la réalisation du dossier de candidature porté par l'agglomération. Elle a participé aux échanges locaux organisés par l'ANRU et aux ateliers consacrés à la définition de solutions d'intégration plus fortes de la dimension environnementale et climatique dans l'aménagement du méandre vert traversant le quartier.

Urbaniste conseil pour le programme d'espaces publics du quartier Gravier-Evoironnes

En 2023, dans le cadre de sa mission d'Urbaniste Conseil de la ville de Sochoux pour la conception des espaces extérieurs du quartier, l'ADU est intervenue sur plusieurs actions :

- La recherche de solutions permettant de concilier les contraintes d'inondation avec les normes d'accessibilité d'un programme de reconstruction porté par IDÉHA.
- L'intégration des nouveaux programmes immobiliers dans la maquette numérique 3D du quartier pour faciliter la concertation.
- La définition des orientations pour la renaturation de la placette centrale à l'angle des rues des Chênes et des Gravier en amont du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.
- La préparation du dossier de demande de subvention au FEDER pour la création d'une infrastructure verte, au titre du programme opérationnel 2021-2027. L'ADU a accompagné Sochoux pour obtenir l'éligibilité auprès de la Direction Europe de la Région BFC et pour préparer le dossier pour son instruction par le comité de sélection métropolitain.



Sochoux : la participation citoyenne continue

Dans le cadre de la mise en œuvre du NPNRU, l'ADU accompagne la ville de Sochoux dans la concertation avec différents publics. A cet effet, un travail d'observation et d'enquête de terrain a été réalisé pour mesurer le niveau d'appropriation des nouveaux aménagements par les habitants.

Un groupe d'enfants de la MJC, mobilisé sur 3 ans pour participer au Dialogue Structuré Territorial avec l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté, a également été sensibilisé au rôle de l'infrastructure verte dans l'adaptation du quartier au changement climatique. Reçus par une délégation d'élus régionaux, ils ont porté la parole des jeunes sur des préoccupations de préservation des ressources naturelles.

Pour son rendez-vous annuel à la fête du sport, l'ADU a organisé un stand de concertation avec Notions de Temps, le service environnement de PMA et EcoJeux. Cette année, les animations ont permis de recueillir l'avis des habitants sur les adaptations au réchauffement climatique et sur la réduction des déchets ménagers.

Près de 200 personnes de tous âges ont participé aux 4 animations proposées :

- A l'ombre des arbres pour comprendre, à partir de dessins réalisés par les enfants, les lieux qui posent problème en cas de surchauffe.
- Animation d'un quizz « Fresque du Climat » pour sensibiliser les plus grands sur les causes et les conséquences de ce bouleversement majeur que connaît actuellement notre civilisation.
- « Tri sélectif des déchets » : pour expliquer les nouvelles modalités mises en place depuis le printemps dans le quartier.
- « Playa-playa » pour sensibiliser les plus jeunes à l'intérêt du tri pour préserver l'environnement.

Ces retours d'usages ont été précieux pour continuer à faire évoluer le projet. En complément de ses observations et enquêtes de terrain, l'ADU les a partagés de manière exhaustive avec la ville de Sochoux. Les éléments saillants ont été présentés à l'ensemble des partenaires lors du comité technique du NPNRU et lors de la revue de projet ANRU qui se sont tenus à l'automne.



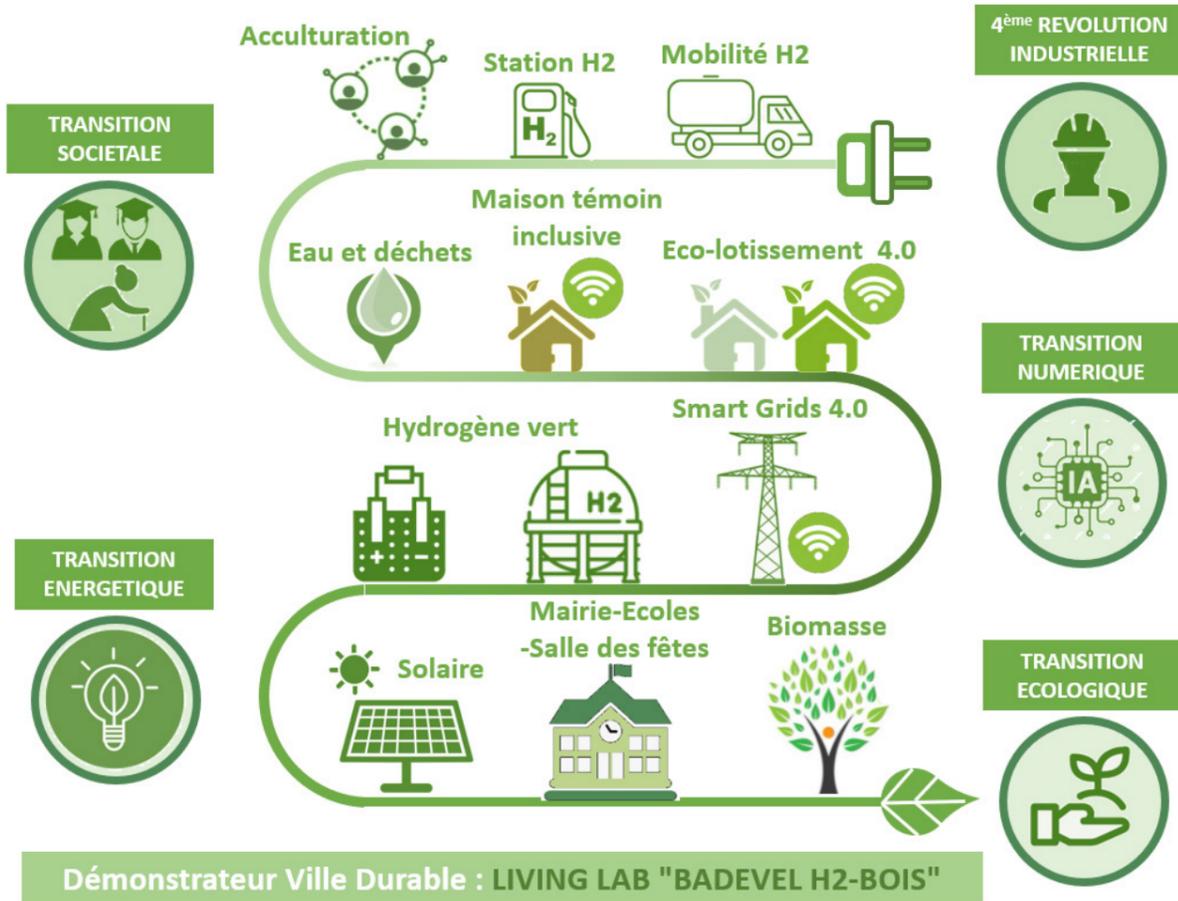
Démonstrateur de Ville Durable Badevel H2 Bois

L'année 2023 a constitué un temps fort du projet porté par la commune de Badevel, ayant permis à la douzaine de porteurs de projets de mûrir leurs actions.

Pour l'ADU, le travail a porté sur la préparation des éléments qui permettront d'évaluer la qualité d'usage des systèmes innovants prévus dans l'éco-lotissement et les aménagements d'espaces publics. Il a consisté à :

- Réaliser un benchmark auprès d'autres lauréats de l'AMI DVD ayant mis en place des actions de concertation et acculturation originales.
- Auditer les partenaires du projet Badevel H2-Bois pour identifier les aspects des systèmes innovants prévus sur lesquels un retour d'usage leur semble nécessaire.
- Participer à 3 ateliers de concertation avec les habitants, sur place et lors du Crunch Lab de l'UTBM, pour recueillir leurs attentes et propositions quant aux esquisses des réaménagements et programmes de construction.
- Accompagner la commune dans plusieurs réunions d'échange avec les habitants et de découverte des premières instrumentations opérationnelles, dans un objectif d'acculturation aux technologies employées.
- Elaborer le questionnaire d'enquête des futurs résidents et usagers.

Au second semestre, le dossier de candidature pour la phase de réalisation a été constitué en intégrant les résultats des travaux réalisés sur les 12 actions du programme. Le 8 novembre, une première audition du projet en comité de pilotage a permis de préparer le comité d'engagement qui se prononcera sur les suites du dossier de Badevel. Verdict début 2024.



Agence Nationale de la Recherche, Programme Ecopolis

Pour la dernière année de réalisation du programme Ecopolis, les études techniques ont laissé la part belle à la communication grand public, dans un objectif de sensibilisation et de diffusion de la connaissance des enjeux liés à la pollution des sols.

L'ADU s'est investie dans l'organisation et l'animation de toutes les actions :

- Préparation de l'inauguration du Parc des Allières, Living Lab de la dépollution des sols par les plantes, situé à Vieux-Charmont.
- Co-animation d'un stand dédié au phytomanagement lors du festival INOUIH organisé au Techn'hom, à Belfort.
- Intervention dans une classe de 6ème du collège Jouffroy d'Abbans à Sochaux.

— Production d'une vidéo de synthèse des travaux Ecopolis destinée à une diffusion dans des cadres scientifiques fréquentés par les membres du consortium.

— Organisation d'un voyage d'études à Uckange pour visiter le site du Haut Fourneau U4 dont une partie utilise des techniques de dépollution par les plantes.

Ces différentes initiatives permettent d'élargir la portée des travaux réalisés et de diffuser très largement la culture scientifique du phytomanagement, dans une volonté de répliquer sur la douzaine de friches identifiées dans le Nord-Franche-Comté. Parmi eux, 3 ont obtenu l'accord des élus communaux pour engager une réflexion permettant de confirmer l'opportunité d'une dépollution par les plantes : friche Baumann de Colombier-Fontaine, friche de la gare d'Audincourt, friche de l'Herbie de Bethoncourt.

Pour accompagner l'émergence de projets sur ces sites, une convention financière de mise à disposition de l'ingénierie de l'ADU a été signée avec l'Etat, dans le cadre du Fonds Vert. En collaboration avec le

laboratoire de recherche Chrono-Environnement, une première étape d'analyse de la pollution des sols a été réalisée. Ces investigations orienteront, selon la nature des polluants et leur localisation sur chaque site, le projet de réaménagement envisageable. Les travaux se poursuivront en 2024.



Opérations de Revitalisation du Territoire

Elargissement de l'ORT du Pays de Montbéliard

Le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Pays de Montbéliard Agglomération s'est étendu pour intégrer les 2 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain : Pont-de-Roide-Vermondans et Fesches-le-Châtel.

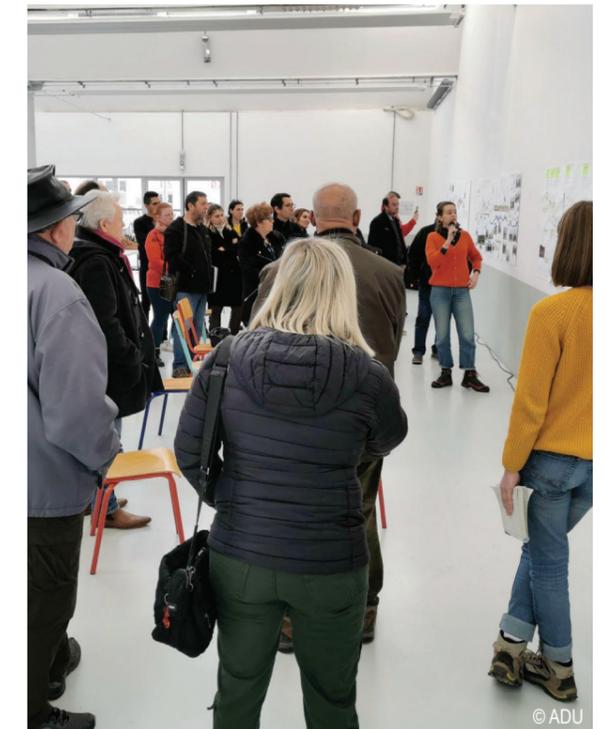
Leur intégration s'est traduite par une modification de la convention ORT ayant nécessité la reprise d'éléments administratifs et relatifs au projet de territoire.

Par ailleurs, le dispositif d'évaluation a été adapté à cette nouvelle configuration, avec une partie commune et une autre relative au projet porté par chacune des 4 collectivités.

Mise en œuvre du programme Petite Ville de Demain sur le territoire de la CCRC

L'ADU accompagne la communauté de communes Rahin & Chérimont, lauréate du programme Petites Villes de

Demain dans la réalisation d'un schéma d'aménagement des espaces publics des centres bourg de Ronchamp et de Champagny. Sur la base d'un premier rendu, un atelier de travail avec des étudiants paysagistes d'Angers a été organisé. Les résultats, présentés en réunion élargie, ont permis de conforter les propositions de l'ADU et de les détailler sous forme d'esquisses avec un rendu en planches A0. Le schéma directeur est en cours de finalisation.



Fonds Vert : l'ADU conventionne avec l'Etat

Début août, 3 conventions financières viennent acter la mise à disposition de l'ingénierie de l'ADU pour accompagner l'agglomération de Montbéliard et ses communes :

- **Recyclage de friches** : accompagner les projets de reconversion de friches pour permettre aux collectivités de déposer un dossier de demande de subvention.
- **Renaturation** : préciser les projets d'aménagement sur 3 sites identifiés comme adaptés à l'utilisation des plantes pour la dépollution des sols.
- **Transition énergétique** : mener une action de recherche appliquée sur le territoire de la ville de Montbéliard pour définir une stratégie de transition énergétique.

Projets d'aménagement locaux

Hauts de Mathay : étude d'opportunité pour la création d'une nouvelle zone d'activités

Depuis la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'aménagement d'une zone d'activités économiques sur les Hauts de Mathay, les études se poursuivent au niveau de l'agglomération de Montbéliard pour identifier un périmètre opérationnel. L'ADU accompagne cette démarche en apportant les éléments de précision nécessaires.

Technoland 2, étude d'opportunité de son désenclavement routier

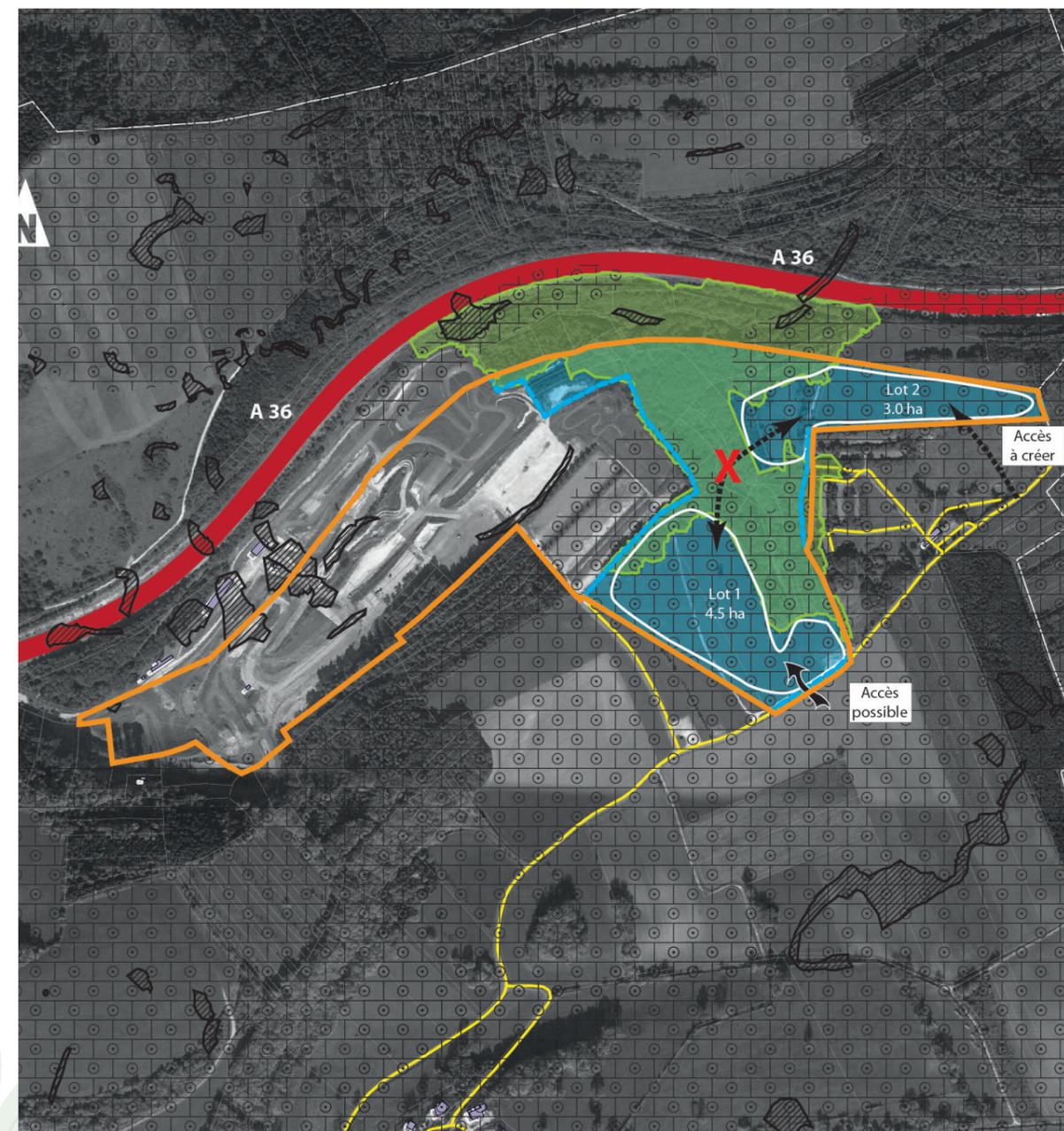
La commercialisation de la zone d'activités économiques Technoland 2 entre dans sa troisième et dernière tranche. Lors de sa création, elle a été aménagée en impasse dans sa partie Nord, ce qui pose aujourd'hui des problématiques d'accessibilité amenant à étudier les possibilités d'amélioration de sa desserte routière. Dans ce contexte, l'ADU a rassemblé les éléments permettant d'évaluer l'opportunité d'un désenclavement routier ou d'étudier des compensations possibles.

Site du Motocross de Villars-sous-Ecot, étude d'aménagement

La ZAE de Villars-sous-Ecot est identifiée dans le SCOT du Pays de Montbéliard comme site stratégique inscrit dans un environnement naturel permettant la pratique de sports motocycles de haut niveau, l'organisation de compétitions nationales et internationales et d'évènement à forte fréquentation.

Le SCOT identifie l'extension du site du Motocross dans le cadre de la politique sportive de PMA concourant au rayonnement du territoire.

Un projet de développement en réflexion, mais sans programmation arrêtée, vise à développer de nouveaux circuits et à structurer un pôle mécanique afin de dynamiser l'animation du site et ses usages. L'étude réalisée par l'ADU détermine des orientations d'aménagement et d'insertion pour ce futur équipement, visant à consolider un programme et à déterminer les possibilités de faisabilité de celui-ci.



Audincourt, étude de réaménagement des espaces extérieurs du secteur ARIAL

Audincourt connaît d'importantes évolutions marquées par des programmes de démolition et de reconstruction portés principalement par Néolia.

Pour accompagner cette mutation et redonner une valeur au quartier, la reconfiguration et le retraitement des espaces extérieurs apparaît comme une nécessité. L'étude réalisée par l'ADU propose différents scénarii de réaménagement et met en évidence leurs impacts en termes de redistribution d'un foncier actuellement trop morcelé entre divers propriétaires pour assurer une cohérence de traitement et une qualité de gestion dans le temps.

Jardins potagers

Boulodrome

Jardins potagers

Scénario 1

- Objectif 1 :

La mise en valeur de l'espace vert central comme poumon vert du quartier, par la préservation des arbres remarquables situés en entrée du site. Ils seront intégrés dans un parc urbain qui sera étendu à tous les délaisés du cœur de l'ilot et rendu accessible à l'ensemble des usagers du site. Des circulations piétonnes viendront relier les différents programmes d'habitat entre eux

- Objectif 2 :

Le désenclavement du site par la création d'une liaison douce reliant la rue des Mines à la piste cyclable au Sud. Le cheminement piéton existant d'accès à la piste cyclable sera aménagé et sécurisé. Ces liaisons vont permettre aux usagers de l'ensemble du quartier un accès facilité aux zones de commerces et de loisirs des Arletiers.

- La construction vacante est conservée pour une rénovation future. Du côté du Foyer, un espace de jeux pour enfants est créé et le boulodrome est rénové. Les espaces verts situés derrière les bâtiments et actuellement sous utilisés sont aménagés en jardins potagers mis à la disposition des habitants.



Activités contractuelles

Sur décision de son Assemblée Générale en juin 2016, l'ADU est autorisée à diversifier ses ressources financières par des prestations de service contractuelles relevant de contrats dits « in house » avec ses membres ou de réponses à appels d'offres. Une partie de l'activité de l'ADU est ainsi réservée à un champ d'activités contractuelles.

En 2023, cette partie de l'activité de l'association a concerné 18 contrats actifs relevant de l'urbanisme réglementaire et de l'aménagement.

En groupement avec SEDIA en tant que mandataire, RV2 Conseil et l'AUDAB, l'ADU a répondu en fin d'année à l'appel d'offres lancé par l'EPF BFC concernant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité préalables à la reconversion de friches et espaces dégradés. Cette initiative s'inscrit dans un triple objectif interne de consolider le partenariat local, de montée en compétences et de renforcement de l'accompagnement apporté à ses adhérents.

13 contrats en urbanisme réglementaire

L'intervention de l'ADU sur l'évolution des documents d'urbanisme communaux est particulièrement importante, notamment en raison des besoins de leur mise en compatibilité avec le SCoT dans le Pays de Montbéliard.

- 6 procédures de révision générale de PLU : Colombier-Fontaine, Bavans, Grand-Charmont, Etupes, Bethoncourt et Pont-de-Roide-Vermondans.
- 1 mise en compatibilité avec le SCoT de PMA par modification du PLU d'Abbévillers.
- 2 déclarations de projet emportant mise en compatibilité sur la commune de Pont-de-Roide-Vermondans.
- 2 modifications des PLU d'Audincourt et de Valentigney.
- 2 élaborations de Cartes Communales pour les communes d'Etrappe et de Faimbe.

5 contrats pour des études d'aménagement

En matière d'aménagement, les contrats concernent des prestations liées à la définition de conventions Petites Villes de Demain et à des actions de mise en œuvre de ce programme.

- Elaboration des projets de revitalisation des centres de Fesches-le-Châtel, Pont-de-Roide-Vermondans, Ronchamp et Champagney.
- Elaboration de schémas directeurs d'aménagement des espaces publics pour les centres de Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans.

Nous remercions les maîtres d'ouvrage de ces contrats pour leur confiance !

Livrables

OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE

	Date
Les espaces mutables - Une opportunité de développement pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette	Janvier 2023
Chiffres n°10 - Résultats du recensement 2020 - Les populations légales au 1er janvier 2023	Février 2023

PLANIFICATION TERRITORIALE

	Date
Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Montbéliard « Destination 2040 »	Janvier 2023
Modification simplifiée n°4 du PLU de Montenois	Octobre 2023
ZAN, une nouvelle loi pour préciser sa mise en œuvre	Septembre 2023

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

	Date
Programme Local de l'Habitat (PLH) : 2021, une première année de mise en œuvre dynamique	Janvier 2023
Focus n° 18 : Montbéliard Action Coeur de Ville - Commerces	Janvier 2023
Etude d'aide à la mise en œuvre du SRADDET. La prise en compte du vieillissement de la population dans les documents de planification et dans les aménagements urbains en Région Bourgogne-Franche-Comté	Février 2023
Tableau de bord Temps 2 du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)	Mars 2023
La surchauffe urbaine - Situation du Pays de Montbéliard et pistes d'actions pour y remédier	Avril 2023

ETUDES URBAINES

	Date
Focus n° 19 - Nouveau Programme National de Renouvellement urbain - Des quartiers plus verts et plus ouverts !	Novembre 2023

COMMUNICATION / GESTION INSTANCES

	Date
Rapport d'activité 2022	Mars 2023
Programme de travail 2023	Mars 2023
Kiosque semestriel n° 12	Mars 2023
ADU'9 - 7 numéros	2023

A

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADU

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

AMI

Appel à Manifestation d'Intérêt

ANR

Agence Nationale de la Recherche

ANRU

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AUDAB

Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté

B

BFC

Bourgogne-Franche-Comté

C

C2R

Centralités Rurales en Région

CCRC

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

CCTV

Communauté de Communes du Triangle Vert

CDD

Contrat à Durée Déterminée

CDPENAF

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CFC

Capitale Française de la Culture

CLCT

Comité Local de Cohésion Territoriale

CLS

Contrat Local de Santé

CNFPT

Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CRHH

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique

CVU

Contrat de Ville Unique

D

DDT

Direction Départementale des Territoires

DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DVF

Données sur les Valeurs Foncières

E

ETP

Equivalent Temps Plein

EPF

Etablissement Public Foncier

F

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FNAU

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

G

GIRO

Gestion Informatique Ressources humaines Organisation

GRACC

Groupe Régional d'Adaptation au Changement Climatique

GRDF

Gaz Réseau Distribution France

I

INSEE

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

L

Loi 3DS

Loi Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification

Loi APER

Loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables

N

NFC

Nord Franche-Comté

NPNRU

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

O

ORT

Opération de Revitalisation du Territoire

P

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PLH

Programme Local de l'Habitat

PLU

Plan Local d'Urbanisme

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMA

Pays de Montbéliard Agglomération

PMNFC

Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

PPA

Personne Publique Associée

PVD

Petites Villes de Demain

R —**R&D**

Recherche et Développement

ROSS

Réseau d'Observation Sociale et Sanitaire

RTE

Réseau de Transport d'Electricité

S —**SAGE**

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SAVE – IFU

Santé Aménagement Végétation Environnement – Ilots de Fraicheur Urbain

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SIG

Système d'Information Géographique

SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

T —**TMA**

Transformons nos Modèles d'Aménagement

U —**UTBM**

Université de Technologie Belfort Montbéliard

Z —**ZAE**

Zone d'Activités Economiques

ZAER

Zone d'Accélération de la production d'Energies Renouvelables

ZFE

Zone à Faibles Emissions

rapport d'activité 2023

Président de l'ADU : **Philippe GAUTIER**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Rapport d'activité ISSN : 3003-3136

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard 8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr

rapport d'activité 2023

**Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél.+33 (0)3 81 31 86 00

